

Février 2012



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Alimentación y la
Agricultura

CONFERENCE

Trente-huitième session

Rome, 15-22 juin 2013

Rapport soumis par le Conseil d'administration du PAM au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO sur ses activités en 2012

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



mg074f

Table des matières	Page
Décision adoptée par le Conseil d'administration du PAM concernant le Rapport annuel du PAM au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO sur ses activités en 2012 (décision 2013/EB.1/2)	1
Rapport annuel du PAM au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO sur ses activités en 2012	2
Décisions et recommandations du Conseil d'administration du PAM pour 2012:	
<ul style="list-style-type: none"> • Section I: Décisions et recommandations de la première session ordinaire de 2012 du Conseil d'administration (Rome, 13–15 février 2012) 	27
<ul style="list-style-type: none"> • Section II: Décisions et recommandations de la session annuelle de 2012 du Conseil d'administration (Rome, 4–7 juin 2012) 	38
<ul style="list-style-type: none"> • Section III: Décisions et recommandations de la deuxième session ordinaire de 2012 du Conseil d'administration (Rome, 12–14 novembre 2012) 	53

Décision 2013/EB.1/2 adoptée par le Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial à sa première session ordinaire de 2013 (18-19 février)

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2012" (WFP/EB.1/2013/4). Conformément à sa décision 2004/EB.A/11, le Conseil a demandé que ce Rapport annuel soit transmis au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO, accompagné de ses décisions et recommandations.

18 février 2013

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Première session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 18–19 février 2013

RAPPORTS ANNUELS

**Point 4 de l'ordre du
jour**

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE

WFP/EB.1/2013/4

24 janvier 2013

ORIGINAL: ANGLAIS

RAPPORT ANNUEL AU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ET AU CONSEIL DE LA FAO POUR 2012

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, ERM*: M. P. Larsen tél.: 066513-2601

Chargée principale des relations extérieures, ERM: Mme M. Sfarra tél.: 066513-2959

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative principale de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Division des Relations multilatérales et rapports avec les ONG

RESUME

Le PAM a grandement contribué aux efforts de cohérence, de partenariat et de coordination menés dans l'ensemble du système des Nations Unies pour réaliser les objectifs internationaux de développement, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement relatifs à la lutte contre la faim, à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Il a poursuivi sa participation systématique et active aux mécanismes interinstitutions et à la collaboration multilatérale à tous les niveaux.

La Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) de juin a marqué une étape importante vers la reconnaissance mondiale de l'importance de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans la recherche d'un développement durable jusqu'en 2015 et au-delà.

Le PAM a collaboré très étroitement avec les autres organismes ayant leur siège à Rome, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance ainsi que d'autres membres de l'Équipe spéciale de haut niveau du Secrétaire général sur la sécurité alimentaire et le mouvement Renforcer la nutrition, afin de présenter des positions communes pour la Conférence Rio+20 et l'après-2015. Il a notamment soutenu l'initiative "Défi Faim zéro" du Secrétaire général et les efforts déployés pour souligner le rôle crucial de l'assistance alimentaire, de l'agriculture, de la nutrition et de l'égalité des sexes dans le développement durable. Dans le cadre de leurs travaux au sein du Groupe des Nations Unies pour le développement et en étroite concertation avec le Comité de la sécurité alimentaire mondiale, le PAM et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ont codirigé la consultation thématique mondiale sur l'après-2015 consacrée à la lutte contre la faim, à la sécurité alimentaire et à la nutrition.

Le PAM a participé à l'élaboration des positions communes qu'a formulées le Groupe des Nations Unies pour le développement dans la perspective des délibérations de l'Assemblée générale des Nations Unies relatives à l'Examen quadriennal complet, délibérations qui ont visé principalement à renforcer la cohérence des efforts menés dans l'ensemble du système des Nations Unies et à les axer davantage sur les résultats.

Comme en témoigne la présence de sa Directrice exécutive, le PAM a pris une part active à la cinquième Conférence intergouvernementale de haut niveau sur l'initiative "Unis dans l'action", qui s'est déroulée à Tirana (Albanie) en juin 2012. Il a continué de s'impliquer dans les programmes relevant de l'initiative "Unis dans l'action" dans les pays pilotes, et a grandement contribué à l'élaboration de modes opératoires normalisés dans les pays adoptant spontanément cette initiative, ainsi qu'à l'examen de modèles de partage des coûts applicables au système des coordonnateurs résidents.

Le PAM a collaboré avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et d'autres membres du Comité permanent interorganisations, afin de mettre en œuvre le Programme transformateur dont l'objectif est d'améliorer l'encadrement et la transparence de l'assistance humanitaire. En qualité de chef de file ou de co-chef de file de trois modules d'action groupée, le PAM a coordonné des interventions menées pour faire face

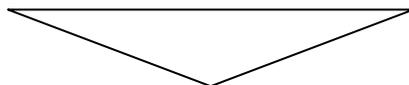
à des situations d'urgence de grande ampleur en République arabe syrienne, dans le Sahel et au Soudan du Sud.

La collaboration instaurée avec les autres organismes ayant leur siège à Rome, le Programme des Nations Unies pour le développement, la Banque mondiale et d'autres organisations internationales pour définir le programme de travail du G20 et du G8 dans les domaines du développement et de la sécurité alimentaire a permis de mobiliser un soutien de haut niveau en faveur de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de l'assistance humanitaire. Les restrictions à l'exportation et les taxes extraordinaires sur les denrées alimentaires achetées par le PAM à des fins humanitaires ont ainsi été supprimées.

Des progrès importants en matière de cohérence des politiques sur les filets de sécurité ont été accomplis grâce à la création du Conseil de coopération interinstitutions pour la protection sociale et à la recommandation de la trente-neuvième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale sur la nécessité d'établir des liens étroits entre protection sociale et sécurité alimentaire.

Les consultations annuelles du PAM avec ses partenaires, qui ont eu lieu en octobre 2012, ont été les plus importantes à ce jour. Quarante-huit organisations non gouvernementales, trois organisations internationales et quatre organismes des Nations Unies y ont participé.

PROJET DE DECISION*



Le Conseil approuve le document intitulé "Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2012" (WFP/EB.1/2013/4). Conformément à sa décision 2004/EB.A/11, le Conseil demande que ce Rapport annuel soit transmis au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO, accompagné de ses décisions et recommandations.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

CONTRIBUER A LA COHERENCE ET A L'EFFICACITE DU SYSTEME DES NATIONS UNIES

Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) et programme de développement pour l'après 2015

1. Le PAM a participé activement à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20), qui a marqué une étape importante dans l'action menée en faveur du développement durable et dans la collaboration instaurée entre les organismes ayant leur siège à Rome. Le Secrétaire général a qualifié la Conférence Rio+20 de succès, l'accord sur le document final *Réaliser l'avenir que nous voulons pour tous* constituant "une victoire importante pour le multilatéralisme".
2. Du point de vue des organismes ayant leur siège à Rome et de l'Équipe spéciale de haut niveau du Secrétaire général sur la sécurité alimentaire mondiale, la Conférence Rio+20 a permis plusieurs grandes réalisations. La lutte contre la faim, la sécurité alimentaire et la nutrition, le renforcement de la résilience, et l'égalité des sexes – principaux axes des messages collectifs, des prises de position et du travail multilatéral du PAM – ont compté parmi les principaux domaines prioritaires abordés. Entre autres domaines d'importance majeure pour le PAM qui figurent dans le document final, on citera la réduction des risques de catastrophe, le renforcement de la résilience et la protection sociale. Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) et le mouvement Renforcer la nutrition (SUN) ont également reçu toute l'attention voulue.
3. Une manifestation officielle parallèle organisée par les organismes ayant leur siège à Rome, à laquelle ont participé de multiples parties prenantes de haut niveau, a constitué le principal événement de la Conférence Rio+20 consacré à la sécurité alimentaire. Au cours de cette manifestation, le Secrétaire général a lancé l'importante initiative intitulée "Défi Faim zéro" portant sur l'accès à la nourriture, les filets de sécurité, la nutrition et la production des petits exploitants, dans la perspective de l'après-2015.
4. Le PAM a aussi coordonné les préparatifs de la conférence Rio+20 avec d'autres partenaires, notamment le Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales plus, à New York.
5. Le Secrétaire général a facilité l'émergence d'une démarche ouverte et consultative sur l'après-2015. Cette démarche fait intervenir un large éventail de parties prenantes ainsi qu'une Équipe spéciale du système des Nations Unies à laquelle le PAM a participé activement et dont les organismes ayant leur siège à Rome ont coordonné les positions et les contributions. Tous ces efforts ont débouché sur le rapport du Secrétaire général intitulé *Réaliser l'avenir que nous voulons pour tous*, qui place la lutte contre la faim, l'alimentation et la nutrition au premier rang des dimensions du développement durable.
6. Le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUM) a organisé des consultations nationales sur l'après-2015 dans plus de 50 pays et des consultations mondiales sur 11 thèmes (inégalités; population; santé; éducation; croissance et emploi; conflit et fragilité; gouvernance; durabilité environnementale; énergie; eau; et faim, sécurité alimentaire et nutrition).
7. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le PAM coprésident actuellement la consultation thématique mondiale du GNUM sur la faim, la sécurité alimentaire et la nutrition. Cette consultation réunit certains de nos grands partenaires et est accueillie par les Gouvernements espagnol et colombien. L'objectif de

notre participation à ces processus consultatifs est de s'assurer qu'une haute priorité est accordée au problème de la faim dans le cadre des discussions menées sur l'après-2015.

8. Les bureaux régionaux et les bureaux de pays du PAM prennent part aux consultations nationales en collaborant avec les coordonnateurs résidents et les équipes de pays et en travaillant en étroite coordination avec la FAO, le Fonds international de développement agricole (FIDA), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et d'autres partenaires interinstitutions.

Cohérence du système et réforme des activités opérationnelles en faveur du développement

9. Le PAM a poursuivi sa collaboration avec les organismes des Nations Unies, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale relatives à l'Examen triennal complet et à la cohérence du système ainsi qu'aux résolutions du Conseil économique et social s'y rapportant, et en sa qualité de membre du Conseil des chefs de secrétariat (CCS), du Comité de haut niveau sur les programmes, du GNUD et du Comité de haut niveau sur la gestion.
10. La coordination menée à l'échelle du système en préparation et à la suite de la Conférence Rio+20 ont été des éléments clés des travaux du CCS et du Comité de haut niveau sur les programmes. Le PAM a contribué à axer ces travaux sur les sujets suivants: la lutte contre la faim, la sécurité alimentaire et leurs liens avec les questions de développement durable; le changement climatique; les conséquences de la croissance démographique et des migrations; et d'autres questions importantes touchant au rôle du Comité de haut niveau sur les programmes dans le renforcement de la cohérence des analyses et des programmes.
11. Dans la perspective du rapport du Secrétaire général sur l'Examen quadriennal complet, le GNUD a formulé des positions communes qui devraient contribuer pour beaucoup à rendre le dispositif des Nations Unies en faveur du développement plus réactif et davantage axé sur les résultats. La résolution sur l'Examen quadriennal complet souligne l'importance de l'efficacité et de la cohérence des opérations à l'échelle des pays, ainsi que du rapport coût-efficacité et de l'harmonisation des pratiques de gestion. Elle apporte en outre des informations utiles en vue de l'élaboration des plans stratégiques des organismes, fonds et programmes opérationnels des Nations Unies.
12. Pour rédiger son Plan stratégique (2014–2017), le PAM s'est concerté avec d'autres organisations des Nations Unies, en particulier l'UNICEF, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), ONU-Femmes et les autres organismes ayant leur siège à Rome.
13. À la suite de la résolution 2011/7 du Conseil économique et social, le GNUD a examiné les modalités de financement existantes à l'appui du système des coordonnateurs résidents, notamment les dispositions de partage des coûts entre les organismes des Nations Unies. Une étude indépendante a été entreprise pour donner au GNUD une vue d'ensemble des fonctions, capacités et modalités de financement actuelles du système. Le PAM a pris une part active à cet examen tout au long de 2012, et le président du GNUD devrait en exposer les conclusions aux membres du CCS en 2013.
14. En 2012, six coordonnateurs résidents appartenant au personnel du PAM, dont deux femmes, intervenaient en Algérie, au Cambodge, aux Comores, au Lesotho, à Madagascar et au Pakistan. Le PAM compte sept de ses fonctionnaires parmi les candidats aux postes de coordonnateurs résidents et plusieurs membres de son personnel ont participé à la procédure de sélection du Centre d'évaluation des coordonnateurs résidents.

Initiative "Unis dans l'action"

15. En étroite collaboration avec ses partenaires du GNUM, le PAM, moyennant notamment la participation de sa Directrice exécutive, a pris part aux préparatifs et a assisté à la cinquième Conférence intergouvernementale de haut niveau sur l'initiative "Unis dans l'action", qui s'est tenue à Tirana en juin 2012. La Conférence a réaffirmé que cette initiative favorisait la réforme et la cohérence, à l'échelle du système, des activités opérationnelles pour le développement, et indiqué qu'il conviendrait de privilégier de plus en plus la gestion axée sur les résultats.
16. Le document final de la conférence de Tirana reconnaît que d'importants progrès ont été accomplis à l'échelle des pays et appelle les organismes et leurs organes directeurs à se concentrer sur les changements systémiques, en particulier la simplification et l'harmonisation des pratiques de fonctionnement. Cet aspect a aussi été souligné dans l'évaluation indépendante des enseignements tirés de l'initiative "Unis dans l'action" qui a été menée en 2012.
17. Le document final invitait le système des Nations Unies à élaborer des lignes directrices à l'intention des pays intéressés par cette initiative. Le PAM est membre d'un groupe de haut niveau interinstitutions constitué pour avancer sur ce point sous les auspices du GNUM. Les modes opératoires normalisés organisés autour des six "piliers" de l'initiative "Unis dans l'action" (un programme, un cadre budgétaire commun, un fonds, un chef de file, un bureau et une voix) offriront un ensemble intégré d'orientations et permettront aux pays participant au programme de décider en connaissance de cause des modalités d'exécution de l'assistance fournie par les Nations Unies.
18. En 2011, le PAM a participé aux côtés d'autres organismes des Nations Unies à 83 programmes conjoints menés dans 47 pays, soit une progression par rapport à 2010, année au cours de laquelle le PAM indiquait avoir pris part à 74 programmes conjoints dans 45 pays. À l'échelle des pays, il a notamment participé avec ses partenaires aux plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), à des évaluations conjointes de la sécurité alimentaire, à la coordination des activités de préparation aux situations d'urgence ou encore à des interventions en faveur de la nutrition ou de la distribution de repas scolaires.
19. Le PAM a renforcé sa contribution aux initiatives pilotes "Unis dans l'action" au Mozambique, au Pakistan, en République-Unie de Tanzanie et au Rwanda, et a également appuyé les pays ayant adopté spontanément la démarche d'unité dans l'action. Au Mozambique, le PAM a continué de diriger le module des télécommunications; il a aussi présidé l'un des trois groupes du PNUAD axés sur les résultats du développement, ce qui a permis de resserrer la coordination dans les domaines de l'agriculture, de la réduction des risques de catastrophe, de l'emploi, de la sécurité alimentaire et de l'assistance humanitaire. Le PAM et ses partenaires au Pakistan ont contribué à améliorer les systèmes d'alerte rapide, les évaluations de la vulnérabilité et des risques, ainsi que les infrastructures, notamment en construisant des entrepôts.
20. Les activités de l'initiative pilote "Unis dans l'action" au Rwanda ont été étroitement alignées sur les plans nationaux de développement du Gouvernement, qui visent à lutter contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire en milieu rural. En République-Unie de Tanzanie, les interventions réalisées avec les partenaires des Nations Unies ont notamment consisté à soutenir les petits agriculteurs, à renforcer les capacités gouvernementales de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, et à fournir une assistance alimentaire et des services de base aux réfugiés. Le PAM a également participé à l'audit interne conjoint de l'initiative "Unis dans l'action" effectué dans le pays.

21. Par ailleurs, le PAM a expérimenté un échange d'auditeurs avec le FIDA, dans le cadre duquel un auditeur du FIDA a pris part à une mission d'audit du PAM tandis qu'un auditeur du PAM collaborait à une mission d'audit du FIDA.

Simplification et harmonisation des pratiques de fonctionnement

22. L'une des priorités du Comité de haut niveau sur la gestion a été d'harmoniser et de normaliser les technologies de l'information et des communications à l'échelle des pays. En réponse à l'appel à propositions lancé par le Groupe de travail du Comité chargé de l'harmonisation des pratiques de fonctionnement, le PAM a élaboré une proposition pour la mise en œuvre de projets communs concernant les technologies de l'information et des communications dans six pays. Le projet contribuera à la formulation d'une stratégie commune des Nations Unies dans ce domaine. Le PAM a également participé aux travaux du Comité dans des domaines tels que les ressources humaines, les finances, le budget et les achats.
23. Le PAM a partagé les enseignements tirés de la mise en œuvre des Normes comptables internationales pour le secteur public avec l'équipe spéciale chargée de leur application.

Services et locaux communs

24. Le PAM partage aujourd'hui 113 locaux avec d'autres organismes des Nations Unies. Environ la moitié d'entre eux concernent des bureaux auxiliaires, ce qui témoigne de l'étroite collaboration interinstitutions sur le terrain. Le PAM a rejoint l'UNICEF, le PNUD et l'Organisation internationale pour les migrations dans les nouveaux bureaux de la Cité humanitaire internationale mis à disposition gracieusement par le Gouvernement des Émirats arabes unis. Au Bhoutan, le PAM a pris une part active à la conception d'une nouvelle Maison des Nations Unies, dont la construction a commencé à la mi-2012 sur un terrain octroyé par le Gouvernement.
25. En collaboration avec l'UNICEF, le PNUD, le FNUAP et le Conseil international des codes, le PAM a mis la dernière main aux *Directives axées sur la performance pour la conception et la construction des locaux communs du GNUD à usage de bureaux*, qui prévoient des normes techniques de sécurité et de confort pour les locaux communs.

Gestion de la performance et des risques

26. Le Comité de haut niveau sur la gestion a demandé au PAM de partager les pratiques optimales relatives à la mise en œuvre de son nouveau cadre de contrôle interne et à sa Déclaration annuelle sur le contrôle interne. Cet échange de pratiques optimales souligne combien il est important d'intégrer la gestion des risques dans le dialogue sur la performance mené avec les organes délibérants et les États Membres, ainsi que dans la planification des programmes.
27. La gestion des risques a déjà été prise en compte dans l'élaboration des interventions du PAM, et les opérations complexes et de grande envergure sont appuyées par des missions intégrées. Un réseau de spécialistes de la performance et des risques a été mis en place dans les antennes locales pour surveiller les risques et les mesures prises pour les atténuer. Un dispositif a été mis au point sur le Web pour suivre et enregistrer les risques automatiquement afin d'en faciliter l'analyse.
28. Le PAM a publié une déclaration sur le degré accepté de risque, qui représente une étape importante vers la communication à l'ensemble de l'institution et aux parties prenantes d'une vision commune sur la façon dont le PAM perçoit le risque.

Gestion des ressources et obligation redditionnelle

29. Le Plan de gestion du PAM (2013–2015) a été élaboré parallèlement à la réorganisation en cours de l'institution. Il présente la structure remaniée du PAM et décrit les mesures nécessaires pour optimiser l'efficacité et l'efficacités dans un environnement opérationnel de plus en plus complexe.
30. Conformément aux efforts déployés à l'échelle du système pour améliorer les pratiques de fonctionnement, la transparence et l'obligation redditionnelle, les recommandations issues de la révision du cadre de financement du PAM ont continué à être appliquées. Ces recommandations visent à accroître l'efficacité et l'efficacités de l'assistance alimentaire, et à garantir la transparence du financement d'outils tels que les transferts monétaires, les bons et le renforcement des capacités. Le PAM procède aussi aux améliorations nécessaires de son Système mondial et réseau d'information: la première phase s'est achevée en 2012 et la mise en service de la solution complète destinée au nouveau cadre de financement est prévue pour 2013.
31. En application d'une nouvelle politique relative à la divulgation des rapports de contrôle, les rapports de vérification interne des comptes et les rapports d'inspection seront mis en ligne sur le site Web du PAM. Le PAM a également souscrit à l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide, ce qui témoigne de son engagement en faveur de la transparence et de la mise en place de normes internationales communes pour la publication des données sur l'aide.
32. Le mécanisme d'achat anticipé a considérablement renforcé la capacité d'intervention d'urgence du PAM. Lors de la crise du Sahel, les bureaux de pays ont gagné 56 jours en moyenne sur leur délai d'approvisionnement. Globalement, ceux qui ont acheté les produits stockés dans les réserves institutionnelles ont raccourci ce délai de 62 jours en moyenne.

Financement des activités opérationnelles¹

33. En novembre, on estimait que les fonds alloués au PAM atteindraient 3,75 milliards de dollars É.-U. sur l'année, pour des besoins évalués au total à 6,87 milliards de dollars. Le PAM a confirmé avoir reçu des contributions à hauteur de 3,5 milliards de dollars de 98 sources, dont 90 pays donateurs. En dépit des difficultés financières mondiales, les fonds alloués au PAM ont augmenté en 2012 pour la première fois depuis 2008, plus de 50 donateurs ayant versé davantage en 2012 qu'en 2011 et les contributions de 29 donateurs ayant atteint des niveaux records. Les 20 donateurs du PAM les plus importants ont été les suivants: États-Unis d'Amérique, Canada, Commission européenne, Royaume-Uni, Japon, Australie, Allemagne, Suède, Brésil, Pays-Bas, Suisse, Norvège, Fédération de Russie, Danemark, France, Finlande, Pakistan, Honduras, Iraq et Irlande.
34. Un montant sans précédent de 140 millions de dollars a été versé par 39 gouvernements bénéficiaires, soit 4 pour cent du total des contributions; sur ce montant, 131 millions de dollars étaient destinés aux opérations menées dans leur propre pays.
35. La flexibilité et la prévisibilité des financements sont demeurées au premier rang des priorités, conformément aux bonnes pratiques des donateurs en matière d'aide humanitaire et aux principes de la Déclaration de Paris. Le PAM a continué de collaborer avec ses partenaires gouvernementaux en vue d'établir des accords de partenariat stratégique pluriannuels; la Norvège est le dernier signataire en date. En novembre 2012, le

¹ Toutes les statistiques relatives à 2012 datent du 25 novembre 2012.

financement pluriannuel avait atteint 391 millions de dollars, soit 11 pour cent de l'ensemble des contributions, contre 4 pour cent en 2010.

36. Les contributions multilatérales permettent d'intervenir rapidement tout en offrant la possibilité d'affecter les fonds là où les besoins sont les plus grands; 38 donateurs ont versé 405 millions de dollars dans le cadre de contributions multilatérales, soit 12 pour cent du montant total des contributions. En 2012, le Compte d'intervention immédiate a continué d'être un mécanisme essentiel de financement multilatéral, qui a permis en particulier d'intervenir rapidement dans le Sahel, dans la corne de l'Afrique, et en Syrie pour faire face à la crise que traverse ce pays. Au total, 43 millions de dollars ont été versés au titre du Compte d'intervention immédiate.
37. Le PAM a reçu 193 millions de dollars de la part de sources de financement multidonateurs. Le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires, qui est, depuis sa création, l'une des principales sources de financement du PAM, a fourni la majeure partie de ce soutien (plus de 134 millions de dollars), souvent pour répondre à des demandes d'aides d'urgence. Vingt-six millions de dollars ont été également versés par l'intermédiaire de mécanismes de financement humanitaire commun à l'échelle des pays. Le PAM a aussi reçu 7,2 millions de dollars en 2011 et plus de 12 millions de dollars en 2012 grâce au guichet de financement élargi de l'initiative "Unis dans l'action".
38. Poursuivant sa recherche de mécanismes de financement novateurs, le PAM est sur le point de conclure deux accords sur la mise en œuvre d'activités Vivres pour l'éducation. Ces accords sont similaires à l'initiative italo-égyptienne de conversion de la dette au profit du développement, qui a donné de bons résultats.
39. Des accords de couplage ont permis au PAM d'assortir des fonds de donateurs à des contributions en nature fournies par des gouvernements hôtes et de nouveaux donateurs, afin d'assurer le recouvrement intégral des coûts de transport, de distribution et de suivi. En novembre 2012, les accords de couplage confirmés étaient estimés à 234 millions de dollars, soit 110 millions de dollars de contributions en espèces et 281 000 tonnes de contributions en nature apportées par 16 pays pour un montant évalué à 124 millions de dollars.
40. Les dons du secteur privé devaient atteindre 55 millions de dollars en 2012 selon les projections, et la base d'internautes soutenant le PAM a continué de se développer, progressant de 49 pour cent en 2012.

Réforme de l'aide humanitaire

41. En 2012, le Programme transformateur du Comité permanent interorganisations a commencé à être mis en œuvre sur le terrain et des directives pratiques ont été élaborées. Les trois grandes priorités de ce programme ont été l'encadrement, la coordination et la gestion rigoureuse de l'aide humanitaire. Ces différents volets ont bénéficié de la riche expérience du PAM, qui a permis de s'attaquer de manière constructive aux lacunes relevées et d'axer la coordination sur l'acheminement de l'assistance humanitaire.
42. Les protocoles de déclaration d'une intervention à l'échelle du système en cas d'urgence de niveau 3 ont été élaborés parallèlement au mandat du coordonnateur de l'action humanitaire chargé de prendre les décisions nécessaires durant les trois premiers mois des opérations. Le fichier de coordonnateurs de l'action humanitaire en cas d'urgence de niveau 3 qui a été constitué comprend deux hauts responsables du PAM. Le mécanisme interorganisations d'intervention rapide a été mis à l'essai: il a pour objet de faciliter le déploiement sans délai de membres du personnel chargés d'appuyer l'encadrement et la coordination au cours d'une intervention de niveau 3. L'objectif est d'assurer ce

déploiement promptement en attendant de procéder à des évaluations supplémentaires plus approfondies de l'aide nécessaire.

43. L'un des autres volets du Programme transformateur a porté sur la collaboration qui a été instaurée avec les partenaires du Comité permanent interorganisations afin de mettre au point un module de référence pour la coordination sectorielle. Ce module fournit des orientations sur le système d'action groupée dans plusieurs domaines, parmi lesquels l'activation des groupes sectoriels, les dispositifs de gestion, l'encadrement et le suivi de la performance.
44. Les chefs de secrétariat des organismes représentés au sein du Comité permanent interorganisations ont approuvé cinq engagements relatifs à la responsabilité à l'égard des populations touchées, et sont convenus d'intégrer ces engagements dans les politiques et directives organisationnelles et d'encourager les partenaires opérationnels à les adopter. En 2012, le Cycle des programmes d'action humanitaire a été rattaché au Plan stratégique humanitaire, permettant ainsi de renforcer encore l'obligation redditionnelle.
45. En avril, le PAM a été nommé coprésident de l'Équipe spéciale pour l'évaluation des besoins du Comité permanent interorganisations aux côtés du Bureau de la coordination des affaires humanitaires. Cette équipe a pour mission d'aider à réaliser des évaluations de besoins coordonnées, de fournir une assistance technique sur l'outil d'évaluation rapide initiale multisectorielle et d'appuyer le renforcement des capacités.
46. En 2012, le Groupe des coordonnateurs humanitaires du Comité permanent interorganisations comptait cinq fonctionnaires du PAM, dont une femme.
47. En 2012, le PAM a accueilli pour la première fois la réunion des chefs de secrétariat des organismes représentés au sein du Comité permanent interorganisations ainsi que la manifestation de lancement de la procédure d'appel global pour 2013. À cette occasion, le Secrétaire général de Caritas Internationalis s'est joint au Coordonnateur des secours d'urgence du Bureau de la coordination des affaires humanitaires et à la Directrice exécutive du PAM.
48. Le PAM a participé aux 27 appels humanitaires lancés en 2012, parmi lesquels figuraient 20 appels globaux et un appel éclair. En 2012, l'aide demandée au titre de la procédure d'appel global s'élevait à 8,8 milliards de dollars, les besoins du PAM représentant 36 pour cent de ce total. Le PAM a trouvé des financements pour 82 pour cent des besoins correspondant aux appels de 2012.
49. Le PAM a participé activement au Comité exécutif pour les affaires humanitaires, qui favorise une communication et une coordination de haut niveau entre organisations des Nations Unies sur les questions humanitaires. Le GNUM et le Groupe de travail conjoint du Comité exécutif pour les affaires humanitaires chargé des questions de transition ont été coprésidés par le PAM et le PNUD.
50. Le module mondial de la sécurité alimentaire, qui est codirigé par le PAM et la FAO et auquel participent environ 35 organisations, a appuyé jusqu'à 40 systèmes de coordination nationaux. Le renforcement de l'engagement des organismes chefs de file et des partenaires a fait du module un outil efficace au service des interventions en faveur de la sécurité alimentaire. En Somalie, les activités groupées sont menées aux côtés de plus de 400 partenaires, et le module de la sécurité alimentaire en place dans le pays participe également à l'encadrement au niveau infranational. En Afghanistan, la collaboration du PAM et de la FAO avec l'organisation non gouvernementale (ONG) Afghan Aid a fait ressortir les avantages de partager les responsabilités de gestion, notamment une

implication accrue des partenaires, une sensibilisation plus grande et une meilleure gestion de l'information.-

51. D'après l'évaluation du module mondial de la logistique réalisée en 2012 à la demande du PAM, de l'UNICEF et des Pays-Bas, les opérations menées dans le cadre de ce module ont permis de renforcer l'exécution des programmes. En application d'une recommandation issue de l'évaluation, le module de la logistique a élaboré un plan stratégique visant à accroître l'efficacité des opérations. Le module a fait intervenir plusieurs partenaires de l'aide humanitaire et du secteur privé pour appuyer les opérations dans le Sahel, en Somalie, au Soudan du Sud et au Yémen.
52. Le module des télécommunications d'urgence dirigé par le PAM a poursuivi sa collaboration avec *emergency.lu*, un partenariat public-privé créé par le Gouvernement luxembourgeois pour mettre une infrastructure et des services de communication par satellite à la disposition de la communauté internationale de l'aide humanitaire. Cette plateforme intégrée a été déployée au Mali et au Soudan du Sud, et permet à plus de 3 000 travailleurs humanitaires de disposer gratuitement de services d'accès à Internet, de téléphonie et de coordination.
53. Le réseau des entrepôts de matériel destiné aux interventions humanitaires des Nations Unies fournit à ses 51 partenaires des solutions complètes d'approvisionnement. En 2012, il a procuré du matériel de secours et des services logistiques, pour une valeur de 30 millions de dollars. Ses capacités en matière de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise ont été renforcées par l'achèvement des locaux de Subang (Malaisie), le déménagement du dépôt de Doubaï dans la Cité humanitaire internationale aux Émirats arabes unis et l'ouverture d'une antenne à Las Palmas (Espagne).
54. Les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies sont intervenus dans 14 pays, parmi lesquels l'Afghanistan, le Mali, la Somalie, le Soudan du Sud et le Yémen. Ils ont fourni des services aériens vers 400 destinations et à 870 organisations humanitaires, donateurs et entités des médias. Le renforcement des capacités du personnel du PAM, d'autres organismes des Nations Unies, des ONG et des gouvernements est demeuré l'un des objectifs prioritaires des activités menées par le PAM dans le domaine du transport aérien à l'échelle locale, plus de 280 personnes ayant reçu une formation dans les disciplines de l'aviation. Le PAM a conclu un partenariat stratégique avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest en vue d'accroître l'efficacité des services aériens humanitaires en Afrique de l'Ouest et d'intensifier la coopération dans le domaine des transports aériens.
55. Pour renforcer ses activités dans les pays en transition, le PAM et le Programme de l'Université de Harvard sur la politique humanitaire et la recherche sur les conflits ont organisé une séance de formation sur la planification intégrée des missions.
56. En sa qualité de membre du Groupe directeur pour une action intégrée présidé par le Département des opérations de maintien de la paix, le PAM a délégué des experts techniques pour mener à bien un examen interinstitutions des politiques et lignes directrices relatives à la planification intégrée sur le terrain.

COHERENCE DANS LE DOMAINE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE

Sécurité alimentaire mondiale

57. Le CSA, dont le secrétariat comprend le PAM, la FAO et le FIDA, a consolidé son rôle d'instance intergouvernementale, internationale et multipartite de premier plan dans les domaines de la sécurité alimentaire et de la nutrition.
58. Le PAM s'est associé aux initiatives menées en vue de l'approbation des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale, référence et directives mondiales fondamentales en la matière, dans le but de parvenir à la sécurité alimentaire pour tous et d'aider à concrétiser le droit à une alimentation adéquate.
59. La trente-neuvième session du CSA a produit plusieurs résultats importants, parmi lesquels: l'élaboration d'une politique reliant la protection sociale et la sécurité alimentaire; l'adoption de la première version du Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition; des propositions visant à établir un programme d'action pour lutter contre l'insécurité alimentaire durant les crises prolongées; et un accord relatif à l'élaboration de principes pour un investissement agricole responsable. Donnant suite à des rapports établis par le Groupe d'experts de haut niveau du CSA, le PAM et la FAO ont organisé deux tables rondes qui ont débouché sur des recommandations importantes, l'une sur la protection sociale au service de la sécurité alimentaire et l'autre sur la sécurité alimentaire et le changement climatique.
60. Au sein de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale, le PAM et ses partenaires ont continué de se pencher sur les conséquences sur les populations les plus vulnérables de la hausse et de l'instabilité des prix des produits alimentaires. L'Équipe spéciale a joué un rôle déterminant dans la coordination et la cohérence de ses membres sur la question de la flambée des prix des produits alimentaires, ainsi que dans l'évaluation des risques, des répercussions humanitaires et des implications pour les programmes et les politiques générales, et dans la formulation de positions publiques. Des messages communs ont aussi été élaborés par l'Équipe spéciale en vue de la Conférence Rio+20 et de l'après-2015.
61. Des résultats importants ont en outre été obtenus sous la présidence mexicaine du G20. En collaboration avec les autres organismes ayant leur siège à Rome et l'Équipe spéciale de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale, le PAM a œuvré pour que soient prises en compte les questions touchant la protection sociale, la sécurité alimentaire et la nutrition. Parmi les résultats acquis grâce aux actions de développement menées par le G20 figurent la création d'un Conseil de coopération interinstitutions pour la protection sociale et la réaffirmation de l'engagement du G20 en faveur de la suppression des restrictions à l'exportation et des taxes extraordinaires sur les denrées achetées par le PAM à des fins humanitaires.
62. Le PAM a également continué de contribuer aux travaux du Système d'information sur les marchés agricoles, une initiative du G20 destinée à améliorer la transparence des marchés de produits alimentaires et à encourager la coordination de l'action des pouvoirs publics face à l'instabilité des cours internationaux. Ce système a permis de créer une base de données présentant des statistiques sur l'offre et la demande de certains produits de base à l'intention des pays participants, ainsi qu'un dispositif de contrôle du marché destiné à la collecte d'informations sur la situation du marché mondial des céréales.

63. La Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition, lancée au Sommet du G8 en mai 2012, est un partenariat noué par les dirigeants africains, les pays du G8 et le secteur privé en vue d'assurer la sécurité alimentaire mondiale. Le PAM participe aux activités de la Nouvelle alliance au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, en Éthiopie, au Ghana, au Mozambique et en République-Unie de Tanzanie. Il étudie notamment les possibilités d'élaborer des outils innovants de gestion des risques pour protéger les petits agriculteurs pauvres, et des mesures visant à améliorer l'état nutritionnel des femmes et des enfants à travers des interventions reposant sur les compétences techniques du secteur privé.
64. En novembre 2012, à Johannesburg, 18 pays ont signé l'accord portant création d'une Mutuelle panafricaine de gestion des risques de catastrophes naturelles – un système novateur d'assurance contre les aléas météorologiques – sous la forme d'une institution spécialisée de l'Union africaine. Ce nouveau mécanisme est particulièrement pertinent pour faire face à la sécheresse qui sévit dans la Corne de l'Afrique et à la crise en cours dans le Sahel; il permettra de fournir une assurance aux pays en 2013.
65. En 2012, dans le cadre de l'exécution du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011–2020, le PAM a utilisé des outils innovants d'assistance alimentaire, tels que les transferts monétaires et les bons dans 27 pays. Il a également aidé les gouvernements dans les domaines suivants: évaluation du potentiel de la production locale de produits alimentaires nutritifs; achats de vivres; et mesures telles que la conclusion d'accords de jumelage. Les politiques, règles et règlements du PAM ont continué de prévoir des mesures financières particulières et des exonérations en faveur des pays les moins avancés. Le PAM, la FAO et le FIDA ont constitué un groupe de travail sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition et le développement rural afin de concourir à l'exécution du Programme d'action d'Istanbul.

Cohérence et collaboration dans le domaine de la nutrition

66. Le PAM héberge le Secrétariat de l'initiative REACH, qui vise à lutter contre la faim et la dénutrition chez les enfants. La Directrice exécutive du PAM est membre du groupe principal chargé de guider l'initiative SUN, qui constitue un réseau plus étendu incluant le partenariat REACH et le Comité permanent de la nutrition (SCN). Depuis septembre 2011, le Programme a présidé le SCN, au sein duquel le PAM, la FAO, l'UNICEF, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et d'autres organisations partenaires collaborent pour harmoniser des directives techniques et des orientations de politique générale sur la nutrition.
67. En 2012, le partenariat REACH a été élargi à 12 pays, tous membres de l'initiative SUN. Dans ces pays, le partenariat REACH renforce la capacité dont disposent les gouvernements pour développer les activités nutritionnelles et améliorer la gestion de la nutrition. Plus de 20 facilitateurs REACH ont été formés et affectés dans les 12 pays concernés, où ils conduisent des analyses multipartites destinées à combler certaines lacunes systémiques.
68. Conformément à sa politique en matière de nutrition adoptée en 2012, le PAM a continué de mettre au point et d'utiliser des produits nutritionnels spéciaux sur une plus grande échelle et d'élargir leur couverture pendant la période critique des 1 000 premiers jours de la vie, du début de la grossesse jusqu'à l'âge de 2 ans. Le nombre d'enfants de moins de 2 ans recevant ces produits est passé de 50 000 en 2008 à 3,2 millions en 2011.
69. En Afghanistan, le PAM a noué un partenariat avec l'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition, en vue de produire un aliment nutritif à base d'amande pour traiter les enfants souffrant de malnutrition; la moitié des ingrédients nécessaires ont été

achetés sur les marchés locaux. En Éthiopie, le PAM s'est associé à un partenariat public-privé innovant noué avec des agriculteurs et des fabricants locaux afin d'élaborer un aliment nutritif pour les enfants à base de pois chiches cultivés localement. Le PAM est également membre du Groupe consultatif d'experts sur les directives nutritionnelles de l'OMS. Il contribue à ce titre à harmoniser les directives mondiales sur les interventions nutritionnelles, notamment celles destinées à traiter la malnutrition aiguë modérée chez les enfants et celles menées en faveur de la nutrition des personnes vivant avec le VIH et des patients atteints de tuberculose.

70. En 2012, le PAM a continué de contribuer à la réalisation des objectifs stratégiques du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida aux côtés des dix autres coparrains de ce programme. Le PAM a constitué une équipe spéciale interinstitutions sur l'alimentation, la nutrition et le VIH, qui a encouragé l'intégration de l'alimentation et de la nutrition dans les ripostes au VIH. En 2011, il a participé dans 38 pays à des programmes de lutte contre le VIH et la tuberculose, qui ont fourni un appui alimentaire et nutritionnel à 2,3 millions de bénéficiaires². La collaboration fructueuse du PAM avec les gouvernements, les organismes des Nations Unies et ses partenaires, conjuguée à la conception et à la mise en œuvre efficaces des programmes de lutte contre le VIH et la tuberculose, a ouvert de nouvelles possibilités de financement. Au Swaziland, le PAM a reçu une subvention de 9 millions de dollars au titre du Fonds mondial par l'intermédiaire du Conseil national pour une riposte d'urgence au VIH/sida, subvention destinée à un programme novateur de deux ans en faveur des orphelins et autres enfants vulnérables.
71. En 2013, la Conférence internationale sur la nutrition +21 de la FAO et de l'OMS réunira des responsables politiques ainsi que des représentants d'institutions mondiales et régionales, de la société civile, d'ONG et du secteur privé, afin de trouver des solutions et de donner des orientations institutionnelles. Le PAM est membre du comité directeur de la Conférence, qui a été créé en 2012 pour soutenir le processus de planification.

Égalité des sexes et autonomisation des femmes

72. Depuis sa création en 2010, le Fonds du PAM pour les innovations en faveur de l'égalité des sexes, appuyé par l'Australie, l'Allemagne et le secteur privé, a financé 41 projets dans 35 pays, dont 10 projets en 2012. Ce fonds permet au PAM de promouvoir les initiatives en faveur de l'égalité des sexes et de la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes, et d'encourager les partenariats à l'échelle nationale.
73. En 2012, le Fonds a appuyé un projet communautaire innovant d'analyse sexospécifique des risques en Zambie. En Bolivie, des hommes et des garçons membres de ménages souffrant d'insécurité alimentaire et vivant dans des situations d'urgence ont été formés aux soins à donner aux enfants et à la nutrition infantile, ce qui les a conduits à assumer davantage de responsabilités en matière d'alimentation et de nutrition. En Afrique australe, un projet a été mis en œuvre pour déceler et prévenir les cas de violence sexiste lors des interventions du PAM, et en atténuer les conséquences.
74. Avec le soutien de l'Agence canadienne de développement international et de l'Agency for International Development (États-Unis) (USAID), le PAM s'emploie à améliorer l'établissement des rapports relatifs à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes. Il a par ailleurs adopté le marqueur de l'égalité hommes-femmes mis au point par le Comité permanent interorganisations pour assurer l'intégration des questions de parité dans tous les projets. En 2012, une formation sur l'analyse des disparités entre les sexes et le marqueur du Comité permanent interorganisations a été dispensée à plus de

² Au moment de la mise au point définitive du présent document, les chiffres de 2012 n'étaient pas disponibles.

100 fonctionnaires du PAM afin de leur apporter les connaissances et les compétences nécessaires pour intégrer la problématique hommes-femmes dans leur travail.

75. Le PAM a continué de participer aux réseaux interinstitutions sur la parité hommes-femmes, notamment le Comité exécutif pour la paix et la sécurité, aux niveaux aussi bien décisionnel qu'opérationnel. Il a également poursuivi son engagement auprès de l'Équipe spéciale du Comité permanent interorganisations sur la protection contre l'exploitation et la violence sexuelles. Un coordonnateur principal a été nommé au sein de celle-ci et un plan de travail a été élaboré pour 2012–2013. Le PAM a créé un groupe consultatif pour traiter des problèmes d'exploitation et de violence sexuelles au cours de ses interventions.
76. Le PAM est également membre du Réseau interinstitutions sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, et contribue à la mise en place du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Le cadre de responsabilité du PAM relatif à la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes, qui tient les membres de la haute direction responsables de l'intégration de cette problématique dans les activités du Programme, est conforme à ce plan d'action.
77. Le PAM, les autres organismes ayant leur siège à Rome et ONU-Femmes ont poursuivi leur collaboration sur les questions de parité hommes-femmes dans plusieurs domaines, notamment le renforcement des capacités, la réalisation de programmes conjoints et l'organisation de manifestations communes. En mars 2012, le FIDA a organisé la Journée internationale de la femme au nom des organismes ayant leur siège à Rome. Le PAM a invité la Directrice exécutive d'ONU-Femmes à débattre du programme commun "Accélérer les progrès vers l'autonomisation économique des femmes rurales", qui a été lancé en 2012. Ce programme conjoint sur cinq ans vise à améliorer les moyens de subsistance et à défendre les droits des femmes et des filles vivant en milieu rural, en Éthiopie, au Guatemala, au Kirghizistan, au Libéria, au Népal, au Niger et au Rwanda.

Collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome

78. En 2012, le PAM, la FAO et le FIDA ont continué d'intensifier leur collaboration aux niveaux mondial, régional et national, notamment en renforçant le dialogue entre leurs hauts responsables sur la réforme en cours dans les trois organismes. Dans son document intitulé "Une nouvelle structure organisationnelle adaptée à la mission du PAM", le PAM a défini les partenariats, y compris entre les organismes dont le siège se trouve à Rome, comme l'un de ses sept thèmes prioritaires. Il poursuivra ses échanges sur le renforcement des partenariats dans le cadre de l'élaboration de son nouveau Plan stratégique.
79. Le PAM et la FAO ont collaboré à 86 projets, dont des projets agricoles, des groupes thématiques communs sur la sécurité alimentaire et des évaluations conjointes, menés dans 50 pays. Le PAM et le FIDA ont travaillé de concert sur 9 projets, dans 11 pays, essentiellement à l'occasion d'activités Vivres contre travail ou Vivres pour la formation et de programmes de microcrédit².
80. Soucieux d'atténuer les répercussions de la sécheresse dans l'est du Kenya, les organismes ayant leur siège à Rome ont mis en œuvre un projet destiné à renforcer la résilience et promouvoir l'égalité des sexes. Ils ont aussi mis leurs ressources en commun au Mozambique, dans le cadre de l'initiative "Unis dans l'action", pour aider les petits agriculteurs à accéder aux marchés. En conséquence, les excédents commercialisables de 33 000 exploitants ont augmenté de quelque 30 pour cent. La collaboration à l'échelon des pays se poursuivra au titre du Programme d'accélération de la réalisation du premier

objectif du Millénaire pour le développement, financé par l'Union européenne, dont l'objet est de renforcer les moyens de subsistance par une meilleure utilisation des aliments nutritifs.

81. Le PAM et la FAO ont effectué ensemble des missions d'évaluation des récoltes et des approvisionnements alimentaires au Cambodge, en Éthiopie, en République populaire démocratique de Corée et au Soudan du Sud.
82. Afin de donner suite aux décisions du CSA, le PAM, la FAO et le FIDA ont organisé un forum d'experts de haut niveau sur l'insécurité alimentaire dans les situations de crise prolongée, dont les constatations et les recommandations guideront un groupe de travail chargé de faire avancer les travaux. Il s'agit notamment d'élaborer un programme d'action pour la sécurité alimentaire dans les pays en situation de crise prolongée.
83. Dans le cadre de la stratégie conjointe de la FAO et du PAM en matière de systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le PAM, la FAO et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires ont créé le Réseau d'information sur la sécurité alimentaire, en vue d'aider les pays et les régions à renforcer leurs propres systèmes d'information dans ce domaine.
84. Le PAM, la FAO et d'autres partenaires ont poursuivi leur collaboration au sein du Comité directeur du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, afin d'appuyer la mise en œuvre de ce cadre. En septembre, une nouvelle version du Cadre a été publiée et le PAM et la FAO ont conduit des formations et des analyses sur le sujet dans plusieurs pays où les deux organismes étaient présents.
85. Dans le cadre du Système de gestion des risques météorologiques du PAM/FIDA, les deux institutions ont entamé des recherches conjointes sur l'utilisation de technologies de télédétection dans le but d'élaborer des dispositifs d'assurance fondés sur des indices météorologiques en faveur des petits agriculteurs. Le PAM et la FAO ont collaboré avec des ONG partenaires pour resserrer la coopération sur les questions urbaines par le truchement de l'Équipe spéciale du Comité permanent interorganisations sur les défis humanitaires en milieu urbain. Au cours du Forum urbain mondial tenu à Naples (Italie) en 2012, le PAM et la FAO ont organisé une manifestation sur les difficultés d'évaluer les besoins des citoyens et de leur porter assistance.
86. Les rapports sur *l'État de l'insécurité alimentaire dans le monde* sont le fruit d'une collaboration régulière des organismes ayant leur siège à Rome; l'édition 2012 a été présentée à la trente-neuvième session du CSA en octobre. Les organismes dont le siège se trouve à Rome ont également organisé à l'occasion de cette session une manifestation parallèle avec le concours de l'Union européenne afin d'examiner, entre autres points, les moyens de concrétiser la déclaration d'intention de 2011 portant création d'un cadre de coopération. Le programme "Amélioration de la gouvernance mondiale pour la réduction de la faim" est un premier exemple de collaboration instaurée dans ce cadre.
87. Les organismes ayant leur siège à Rome ont continué d'améliorer leur collaboration dans le domaine administratif grâce à l'équipe chargée des achats communs, qui s'occupe tout particulièrement des appels d'offres conjoints. L'économie totale estimative est de 3 pour cent de la valeur des contrats. En dehors des économies et des gains d'efficacité administrative, de nouveaux domaines de coopération interinstitutions et d'autres possibilités d'harmonisation des règlements et procédures ont été mis en évidence.

Renforcement des capacités

88. En 2012, le PAM a élaboré un ensemble de documents d'orientation sur le renforcement des capacités, qui comprend notamment une boîte à outils destinée à aider les

bureaux de pays à aborder leur travail de façon plus stratégique. L'Indice de capacité nationale, nouveau dispositif de suivi et d'évaluation du renforcement des capacités, a été défini et fait désormais partie du Cadre de résultats stratégiques du PAM. Il vise à évaluer les progrès accomplis dans le domaine du renforcement des capacités et à servir d'outil de conception des activités de cette nature.

89. Parmi les mesures prises pour faciliter l'échange de connaissances figurent la documentation des pratiques optimales en matière de renforcement des capacités et de transfert aux gouvernements partenaires des programmes de sécurité alimentaire appuyés par le PAM. Ces informations ont été communiquées aux bureaux régionaux et aux bureaux de pays par le biais du *Programme Guidance Manual* (Guide d'élaboration des programmes).

Coopération Sud-Sud et coopération triangulaire

90. En 2012, le PAM et le Gouvernement chilien ont mis en œuvre des programmes de renforcement des capacités en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle avec les Gouvernements de l'Équateur, du Guatemala, de Haïti, du Honduras, du Nicaragua et du Paraguay. Le personnel du bureau régional et du bureau du PAM au Honduras ont conduit avec les autorités mexicaines une mission conjointe au Centre d'excellence du PAM pour la lutte contre la faim, au Brésil, afin d'échanger des connaissances sur les programmes d'alimentation scolaire.
91. Le Centre d'excellence du PAM a également entrepris de renforcer les capacités au Bangladesh, au Ghana, en Guinée-Bissau, en Haïti, au Malawi, au Mali, au Mozambique, au Niger, en République-Unie de Tanzanie, au Rwanda, au Sénégal et au Timor-Leste. Le Centre a fait l'objet de voyages d'étude, organisés à partir de 15 pays, et a accueilli 17 missions et 200 représentants gouvernementaux. Onze missions ont été menées dans les pays et des plans d'action ont été élaborés pour déterminer les suites à donner.
92. Le programme "Acheter aux Africains pour l'Afrique", auquel participent le PAM, la FAO, le Brésil et le Royaume-Uni, a été lancé à Brasilia en juillet 2012 en vue de soutenir les petits agriculteurs dans leurs efforts de relance du secteur, d'acheter des produits alimentaires sur les marchés locaux et de les distribuer, et de promouvoir l'apprentissage.
93. En 2012, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) a mis en place un système logistique d'urgence en cas de crise visant à renforcer la préparation aux catastrophes et la capacité d'intervention dans la région. Le nouvel entrepôt de fournitures humanitaires des Nations Unies installé par le PAM à Subang (en Malaisie) est maintenant chargé de gérer un stock de secours de l'ASEAN. Ce stock, principalement financé par le Gouvernement japonais, fournira des ressources aux pays de l'ASEAN en cas de crise et permettra aux pays participants d'organiser des interventions communes et de s'entraider.

INITIATIVES DE PARTENARIAT

Organisations non gouvernementales

94. La représentation géographique des ONG partenaires présentes à la consultation annuelle du PAM de 2012 sur les partenariats était plus large que les années précédentes. La nouvelle formule, selon laquelle les ONG partenaires du PAM ont joué un rôle de chef de file, a permis un dialogue plus direct et plus stratégique, qui a porté essentiellement sur des recommandations d'ordre pratique, lesquelles ont ensuite été partagées avec les membres du Conseil du PAM. Le PAM reconnaît la nécessité d'améliorer son partenariat avec les ONG et les organisations internationales. À cet effet, il prévoit notamment de

renforcer son processus consultatif afin d'instaurer une participation plus ouverte et plus solide des partenaires à la conception des programmes, et de rechercher de nouvelles modalités de collaboration.

95. En 2012, le PAM et Oxfam America ont commencé à mettre en place au Sénégal l'initiative R4 sur la résilience des communautés rurales. Ce partenariat stratégique Oxfam America/PAM est appuyé par USAID, Swiss Re et la Fondation Rockefeller. Il a pour objet de mettre à l'essai une approche intégrée de gestion des risques qui associe des filets de sécurité, une action communautaire de réduction des risques de catastrophe, la micro-assurance, le crédit et l'épargne.
96. Le PAM a également coopéré avec Cash Learning Partnership, un partenariat d'apprentissage sur les transferts d'argent réunissant Oxfam Grande-Bretagne, la Croix-Rouge britannique, Save the Children, le Conseil norvégien pour les réfugiés et Action contre la Faim/ACF International. L'objectif était de mettre sur pied une formation aux programmes de transferts monétaires et de bons.
97. Au Niger, le PAM, Médecins sans frontières et Épicentre ont étudié les effets de différentes approches globales sur les taux de malnutrition aiguë chez les enfants âgés de moins de 2 ans et leurs familles. Les résultats de cette étude devraient guider la conception de programmes de nutrition à grande échelle.
98. En 2011², le PAM a collaboré avec plus de 2 100 ONG, locales pour 90 pour cent d'entre elles, et avec un grand nombre d'autres partenaires membres du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Ensemble, ces partenaires ont distribué 1,9 million de tonnes de vivres pour le compte du PAM, soit environ la moitié de la quantité totale distribuée.

Achats au service du progrès

99. Les ONG ont été des partenaires clés dans la mise en œuvre de l'initiative "Achats au service du progrès". S'appuyant sur un solide réseau local de coopération avec les organisations paysannes, 160 ONG se sont associées à cette initiative pour renforcer les capacités des agriculteurs, faciliter leur accès au crédit, améliorer le traitement après récolte et promouvoir l'égalité des sexes.
100. Le PAM, la FAO et le FIDA ont également exploité de nombreuses possibilités de collaboration pour soutenir l'initiative "Achats au service du progrès". Le PAM a pris part à un groupe de travail sur la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome au sujet de l'Année internationale des coopératives de 2012 et participé aux manifestations parallèles de promotion, comme celle qui s'est tenue en marge du Forum paysan organisé par le FIDA. La FAO et le FIDA sont en outre membres du groupe d'examen technique de l'initiative "Achats au service du progrès", qui se réunit tous les ans pour en guider la mise en œuvre.
101. La FAO s'est chargée du volet offre et a fourni une assistance technique en faveur de la production agricole dans 11 pays, ce qui en fait le partenaire central de l'initiative au sein du système des Nations Unies. L'assistance fournie comprend la distribution de semences améliorées et de matériel de traitement après récolte, le renforcement des capacités des organisations d'agriculteurs et un appui technique pour améliorer les infrastructures.
102. Au Burkina Faso et en Zambie, le FIDA a appuyé l'initiative "Achats au service du progrès" dans les domaines de la production agricole et du développement de filières commerciales. Des discussions sont en cours en Éthiopie et au Ghana sur les modalités de coopération qui faciliteront l'accès au crédit des petits agriculteurs.

Transferts monétaires et bons d'alimentation

103. En octobre 2012, le PAM mettait en œuvre 63 programmes de transferts monétaires, pour un montant total de 356 millions de dollars, soit plus de 7 pour cent de son programme de travail. À titre de comparaison, les transferts monétaires s'élevaient à 203 millions de dollars en 2011, 138 millions de dollars en 2010 et 41 millions de dollars en 2009. À plus long terme, le PAM prévoit d'intensifier le recours transferts monétaires et aux bons d'alimentation: d'ici à 2015, ces programmes pourraient représenter 40 pour cent de tous les transferts.
104. Le PAM a mis au point de nouveaux outils et processus, et organisé à l'intention de son personnel des formations sur les transferts monétaires et les bons d'alimentation, qui ont réuni plus de 250 responsables des opérations. En plus de modifier la démarche adoptée pour analyser les options d'intervention et décider de la modalité de transfert la mieux adaptée, le PAM a établi un système institutionnel facilitant la gestion et l'acheminement des espèces et des bons, et permettant un déploiement à grande échelle plus rapide. Les transferts monétaires et les bons ont donné des résultats encourageants en 2012 lors des interventions d'urgence dans le Sahel et en République arabe syrienne.

Réduction des risques de catastrophe et renforcement de la résilience

105. Au cours des négociations de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le PAM a insisté sur la nécessité d'une procédure de financement accélérée pour protéger, contre les risques liés au climat, les populations vulnérables en situation d'insécurité alimentaire. Il a également mis en avant la relation qui existe entre la résilience et les causes profondes de la vulnérabilité et de l'insécurité alimentaire. Un séminaire organisé en 2012 avec le Conseil d'administration du PAM, la FAO, le FIDA, la Banque mondiale et d'autres partenaires a permis de mettre en commun les réflexions de chacun sur la résilience, et notamment sur ses liens avec la réduction des risques de catastrophe, l'adaptation au changement climatique et la protection sociale.
106. À l'échelle régionale, le PAM a prêté appui à des initiatives telles que l'Alliance mondiale pour l'action en faveur de la résilience aux sécheresses et de la croissance (Corne de l'Afrique et Sahel), et l'initiative de l'Autorité intergouvernementale pour le développement visant à renforcer la résilience face à la sécheresse et la durabilité. La mise à jour du mémorandum d'accord existant entre le PAM et l'Autorité intergouvernementale pour le développement et celle du plan d'action correspondant ont commencé en 2012, afin de tenir compte à la fois de l'initiative de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et de la plateforme régionale visant à renforcer la résilience face aux catastrophes et la durabilité, dont le PAM est membre du Comité provisoire de pilotage.
107. Le PAM a également renforcé les capacités régionales et nationales nécessaires pour mener des interventions à grande échelle visant à développer la résilience. Le Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et le Bureau régional pour l'Afrique orientale et centrale ont animé des ateliers sur la "mise en œuvre concrète de la résilience" à l'intention des bureaux de pays. Plusieurs de ces bureaux prévoient des consultations sur les moyens de subsistance saisonniers, qui réuniront des partenaires locaux, des représentants communautaires et des instances locales.
108. Le PAM a joué un rôle de premier plan en appuyant l'Organisation météorologique mondiale dans l'élaboration d'un plan de mise en œuvre du Cadre mondial pour les services climatologiques, qui a été approuvé en octobre 2012. L'appui apporté aux composantes de ce programme ciblant la réduction des risques de catastrophe, la sécurité alimentaire et l'agriculture comprenait des études de cas et le soutien d'experts spécialisés

dans l'utilisation des services climatiques aux fins d'alerte rapide, d'analyse de la sécurité alimentaire, de gestion des risques et de financement.

109. En sa qualité de membre du Groupe des hauts fonctionnaires du Comité de haut niveau sur les programmes chargé des questions de réduction des risques de catastrophe et de résilience, le PAM a collaboré avec le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes, le PNUD et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture en vue d'élaborer un Pacte mondial. Ce pacte a pour objet de guider les efforts déployés par les Nations Unies pour réduire les risques de catastrophes et de renforcer la résilience après l'achèvement de la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo pour 2005–2015.

Banque mondiale

110. Le PAM, en collaboration avec la Banque mondiale et d'autres partenaires, a créé un portail sur les interventions d'urgence dans le Sahel, qui fournit des informations et des données de localisation sur les situations d'urgence provoquées par la sécheresse. Il est également devenu un partenaire officiel de SecureNutrition, la plate-forme de connaissances financée par la Banque mondiale dans le but de combler les lacunes dans les connaissances des spécialistes de l'agriculture, de la nutrition et de la sécurité alimentaire.
111. La Banque mondiale a commandé une étude qualitative sur le suivi en temps réel des répercussions sociales de la crise alimentaire au Kirghizistan et au Tadjikistan, suivi qui repose sur les systèmes de collecte de données du PAM.
112. La collaboration instaurée entre l'équipe du PAM chargée de l'alimentation scolaire et la Banque mondiale s'est poursuivie; les deux institutions se sont ainsi rendues ensemble au Forum mondial sur la nutrition de l'enfant à Addis-Abeba et ont effectué des missions conjointes d'assistance technique.
113. Le PAM a travaillé avec l'équipe de gestion des risques agricoles de la Banque mondiale dans le contexte du G8 et avec la plateforme du G20 pour la gestion des risques agricoles, afin de coordonner les actions engagées dans les domaines de l'évaluation des risques et de l'assurance agricole fondée sur des indices.
114. En mai 2012, la Banque mondiale et le PAM ont élargi la portée d'un accord existant d'assistance technique pour y inclure des services techniques consultatifs en matière de gestion des investissements.

Protection sociale et filets de sécurité

115. L'un des résultats importants pour le PAM des actions de développement menées par le G20 a été la mise en place, en 2012, du Conseil de coopération interinstitutions pour la protection sociale, présidé par la Banque mondiale et l'Organisation internationale du Travail. Ce conseil vise à renforcer la coordination et la promotion à l'échelle mondiale des questions de protection sociale et à coordonner la coopération internationale concernant les actions menées par les pays. Il constitue une plateforme importante pour assurer la cohérence, à l'échelle du système, des politiques et des programmes qui sont au cœur des travaux du PAM, reliant les filets de sécurité alimentaire et de protection sociale, et complétant l'architecture interinstitutions qui comprend l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire et l'initiative Renforcer la nutrition. Les conclusions du CSA relatives à la sécurité alimentaire et à la protection sociale apportent un soutien supplémentaire aux travaux entrepris dans ce domaine.

116. La politique du PAM en matière de filets de sécurité, mise à jour en 2012, s'inscrit dans le droit fil des initiatives menées en matière de protection sociale par un certain nombre d'organisations partenaires, telles que la Banque mondiale et l'UNICEF. Elle fournit un cadre solide d'intégration des filets de sécurité en général, et des dispositifs d'assistance alimentaire en particulier, dans le domaine plus large de la protection sociale.
117. Le PAM a un rôle clé à jouer dans la mise en place de filets de sécurité: les programmes d'alimentation scolaire qu'il met en œuvre en coopération avec les gouvernements et en partenariat avec d'autres organismes des Nations Unies et des ONG, bénéficient à 26 millions d'enfants à travers le monde. Les programmes de nutrition maternelle et infantile et les activités Vivres contre travail et Vivres pour la création d'avoirs constituent d'autres filets de sécurité importants. En Éthiopie, le PAM et ses partenaires appuient le Programme de protection sociale fondé sur des activités productives depuis 2005. Ce programme vient en aide à 7,5 millions de personnes, qui participent, pour 80 pour cent d'entre elles, à des travaux publics ou à des activités de création d'avoirs.

Partenariats conclus avec le secteur privé

118. L'expertise du secteur privé et son engagement dans des partenariats public-privé ont contribué à introduire des approches novatrices dans le domaine de la nutrition. Ainsi, le PAM s'est associé à la société DSM, spécialisée dans les sciences de la vie, pour améliorer la formulation d'aliments composés enrichis et ajouter à son assortiment alimentaire du riz enrichi et des micronutriments en poudre. Il a également noué un partenariat avec MasterCard en vue de répondre de façon innovante aux besoins des populations vulnérables: ainsi, MasterCard mettra son expertise en matière de technologies et de systèmes de paiement à la disposition du PAM pour l'aider à transposer à plus grande échelle la distribution de bons.
119. En 2012, le PAM a célébré le dixième anniversaire de son tout premier partenariat, conclu avec la société mondiale de logistique TNT. Ce partenariat a été extrêmement précieux pour la gestion des chaînes d'approvisionnement, les opérations d'urgence, les programmes d'alimentation scolaire et les activités de plaidoyer du PAM. Il a également ouvert la voie à une collaboration plus large avec le secteur privé pour améliorer sans cesse les moyens d'acheminement des vivres.
120. En 2012, une évaluation des partenariats avec le secteur privé et de la stratégie de mobilisation de fonds a encouragé la pleine intégration du secteur privé dans les activités du PAM.

GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE

121. En 2012, la réunion conjointe des conseils d'administration du PAM, du PNUD/FNUAP/ Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), de l'UNICEF, et d'ONU-Femmes a essentiellement porté sur le rôle des Nations Unies dans les pays à revenu intermédiaire et les pays les moins avancés, et sur la contribution de l'ONU au Programme d'action d'Istanbul ainsi qu'à l'Examen quadriennal complet et aux questions relatives aux pays en transition.

122. Les discussions engagées lors de la deuxième réunion informelle du Bureau du Conseil économique et social avec les bureaux des conseils d'administration et conseils exécutifs des fonds et programmes des Nations Unies ont été axées sur le renforcement des interactions entre le Conseil économique et social et les conseils en question. Une réunion des présidents des conseils d'administration et conseils exécutifs des fonds et programmes s'est tenue en juillet, au moment du débat du Conseil économique et social consacré aux activités opérationnelles; le Président du Conseil d'administration du PAM y a assisté par vidéoconférence. La réunion a porté en majeure partie sur les recommandations issues de l'Examen quadriennal complet.
123. Une délégation représentant les conseils d'administration du PAM, du PNUD/FNUAP/UNOPS et de l'UNICEF s'est rendue à Djibouti et en Éthiopie en mars 2012, où elle a pu observer la collaboration établie entre les organismes des Nations Unies. Ces deux pays ont été choisis en 2012 en raison des enjeux de développement auxquels ils faisaient face et des défis humanitaires et environnementaux qu'ils devaient relever.

LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

ASEAN	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
CSA	Comité de la sécurité alimentaire mondiale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
GNUD	Groupe des Nations Unies pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la Santé
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
USAID	Agency for International Development (États-Unis)

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Première session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 13–15 février 2012

VÉRIFICATION DES DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS ADOPTÉES

Point 15 de l'ordre du jour



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/2012/15*
15 février 2012
ORIGINAL: ANGLAIS

* Réimprimé pour raisons techniques

SECTION I

Bureau du Conseil d'administration

Président:	M. Shobhana K. Pattanayak (Inde)
Suppléant:	M. Esteban Pagaran (Philippines)
Vice-Président:	M. Jíří Muchka (République tchèque)
Suppléant:	M. Arsen Vartanyan (Fédération de Russie)
Membre:	S.E. Mme Josephine W. Gaita (Kenya)
Suppléante:	S.E. Mme Evelyn Anita Stokes-Hayford (Ghana)
Membre:	S.E. M. Antonino Marques Porto e Santos (Brésil)
Suppléant:	S.E. M. Miguel Ruiz-Cabañas Izquierdo (Mexique)
Membre:	S.E. M. Jostein Leiro (Norvège)
Suppléante:	Mme Kristina Gill (Australie)
Rapporteur:	S.E. M. Hassan Abouyoub (Maroc)

DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 2012 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le tirage du présent document a été limité. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

TABLE DES MATIERES

	Page
Adoption de l'ordre du jour	30
Élection du Bureau et désignation du Rapporteur	30
QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES	
2012/EB.1/1 Introduction liminaire de la Directrice exécutive	30
RAPPORTS ANNUELS	
2012/EB.1/2 Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2011	31
QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE	
2012/EB.1/3 Politique du PAM en matière de nutrition	31
2012/EB.1/4 Politique du PAM en matière de protection humanitaire	31
RAPPORTS D'ÉVALUATION	
2012/EB.1/5 Décision du Conseil concernant l'ensemble des évaluations stratégiques présentées à la première session ordinaire	31
2012/EB.1/6 Rapport succinct de l'évaluation stratégique des partenariats dans le cadre de la transition de l'aide alimentaire à l'assistance alimentaire et réponse de la direction	32
2012/EB.1/7 Rapport succinct de l'évaluation stratégique de la façon dont les bureaux de pays du PAM s'adaptent aux changements et réponse de la direction	32
2012/EB.1/8 Rapport succinct de l'évaluation stratégique du rôle joué par le PAM pour ce qui est de mettre un terme à la perpétuation de la faim et réponse de la direction	32
2012/EB.1/9 Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière d'alimentation scolaire et réponse de la direction	32
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE	
2012/EB.1/10 Rapport succinct de l'évaluation d'impact réalisée conjointement par le PAM et le HCR sur la contribution de l'assistance alimentaire aux solutions durables mises en œuvre dans les situations de réfugiés prolongées—Éthiopie, et réponse de la direction	33
2012/EB.1/11 Interventions prolongées de secours et de redressement—Éthiopie 200365	33
2012/EB.1/12 Interventions prolongées de secours et de redressement—Kenya 200294	33
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE	
2012/EB.1/13 Interventions prolongées de secours et de redressement—Philippines 200296	33
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE	
2012/EB.1/14 Programmes de pays—Malawi 200287 (2012-2016)	33
2012/EB.1/15 Programmes de pays—Mozambique 200286 (2012-2015)	34

	Page
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST	
2012/EB.1/16	34
Programmes de pays—République centrafricaine 200331 (2012-2016)	
QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE	
2012/EB.1/17	34
Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2012–2013	
QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION	
2012/EB.1/18	34
Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM	
QUESTIONS DIVERSES	
2012/EB.1/19	34
Désignation de deux membres du Conseil d'administration devant siéger au jury de sélection des membres du Comité d'audit	
RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	
2012/EB.1/20	35
Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2011 du Conseil d'administration	
Annexe I	36
Ordre du jour	

DECISIONS ET RECOMMANDATIONS

Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil a adopté l'ordre du jour.

13 février 2012

Élection du Bureau et désignation du Rapporteur

Conformément à son Règlement intérieur, le Conseil a élu M. Shobhana K. Pattanayak (Inde, Liste B) aux fonctions de Président pour un mandat d'un an. M. Esteban Pagaran (Philippines, Liste B) a été élu suppléant.

Le Conseil a élu M. Jiří Muchka (République tchèque, Liste E) aux fonctions de Vice-Président. M. Arsen Vartanyan (Fédération de Russie, Liste E) a été élu suppléant.

Le Conseil a élu membres du Bureau pour un mandat d'un an en tant que représentants des trois autres listes électorales du PAM S.E. Mme Josephine W. Gaita (Kenya, Liste A); S.E. M. Antonino Marques Porto e Santos (Brésil, Liste C); et S.E. M. Jostein Leiro (Norvège, Liste D). Ont été élus suppléants S.E. Mme Evelyn Anita Stokes-Hayford (Ghana, Liste A); S.E. M. Miguel Ruiz-Cabañas Izquierdo (Mexique, Liste C); et Mme Kristina Gill (Australie, Liste D).

En application de l'article XII de son Règlement intérieur, le Conseil a nommé S.E. M. Hassan Abouyoub (Maroc, Liste A) Rapporteur de la première session ordinaire de 2012.

13 février 2012

Les décisions et recommandations figurant dans le présent rapport seront mises en œuvre par le Secrétariat à la lumière des délibérations du Conseil, dont les principales observations seront consignées dans le résumé des travaux de la session.

QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES

2012/EB.1/1

Introduction liminaire de la Directrice exécutive

Le Conseil a pris note de l'exposé de la Directrice exécutive. Les membres ont vivement remercié Mme Sheeran pour son rôle à la tête du PAM et ont salué son engagement en faveur de la lutte contre la faim et ses réalisations dans ce domaine. Les principaux points de cet exposé et les observations formulées par les membres du Conseil seraient repris dans le résumé des travaux de la session.

13 février 2012

RAPPORTS ANNUELS

2012/EB.1/2 Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2011

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2011" (WFP/EB.1/2012/4/Rev.1). Conformément à sa décision 2004/EB.A/11, le Conseil a demandé que ce Rapport annuel soit transmis au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO, accompagné de ses décisions et recommandations.

13 février 2012

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

2012/EB.1/3 Politique du PAM en matière de nutrition

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Politique du PAM en matière de nutrition" (WFP/EB.1/2012/5-A) et a prié le Secrétariat de lui soumettre à sa session annuelle de juin 2012: i) un projet de calendrier pour l'actualisation de la politique compte tenu des enseignements concernant les programmes tirés des évaluations stratégiques et des observations formulées par le Conseil, y compris les faits nouveaux survenus dans le cadre du Comité permanent de la nutrition et du mouvement "Renforcer la nutrition"; ii) une estimation des incidences budgétaires et des informations sur les options envisageables en matière de mobilisation de ressources; et iii) un calendrier pour l'élaboration et la présentation au Conseil d'un cadre conjoint définissant les principaux rôles et responsabilités du PAM par rapport aux trois autres organismes des Nations Unies compétents (UNICEF, FAO et OMS) en matière de politiques et de programmes relatifs à la nutrition pour appuyer les gouvernements nationaux. Le Conseil a demandé en outre qu'une évaluation de cette politique lui soit présentée au plus tard en février 2015.

14 février 2012

2012/EB.1/4 Politique du PAM en matière de protection humanitaire

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Politique du PAM en matière de protection humanitaire" (WFP/EB.1/2012/5-B/Rev.1), en tenant compte des observations formulées par ses membres.

14 février 2012

RAPPORTS D'ÉVALUATION

2012/EB.1/5 Décision du Conseil concernant l'ensemble des évaluations stratégiques présentées à la première session ordinaire

La direction du PAM tiendrait compte des recommandations figurant dans les trois évaluations stratégiques présentées à la présente session lors du processus de consultation qui précèdera l'élaboration du nouveau Plan stratégique et de la conception finale de celui-ci.

14 février 2012

2012/EB.1/6

Rapport succinct de l'évaluation stratégique des partenariats dans le cadre de la transition de l'aide alimentaire à l'assistance alimentaire et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation stratégique des partenariats dans le cadre de la transition de l'aide alimentaire à l'assistance alimentaire" (WFP/EB.1/2012/6-A) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2012/6-A/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

14 février 2012

2012/EB.1/7

Rapport succinct de l'évaluation stratégique de la façon dont les bureaux de pays du PAM s'adaptent aux changements et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation stratégique de la façon dont les bureaux de pays du PAM s'adaptent aux changements" (WFP/EB.1/2012/6-B) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2012/6-B/Add.1/Rev.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

14 février 2012

2012/EB.1/8

Rapport succinct de l'évaluation stratégique du rôle joué par le PAM pour ce qui est de mettre un terme à la perpétuation de la faim et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation stratégique du rôle joué par le PAM pour ce qui est de mettre un terme à la perpétuation de la faim" (WFP/EB.1/2012/6-C) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2012/6-C/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

14 février 2012

2012/EB.1/9

Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière d'alimentation scolaire et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière d'alimentation scolaire" (WFP/EB.1/2012/6-D) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2012/6-D/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

14 février 2012

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE

2012/EB.1/10 Rapport succinct de l'évaluation d'impact réalisée conjointement par le PAM et le HCR sur la contribution de l'assistance alimentaire aux solutions durables mises en œuvre dans les situations de réfugiés prolongées—Éthiopie, et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation d'impact réalisée conjointement par le PAM et le HCR sur la contribution de l'assistance alimentaire aux solutions durables mises en œuvre dans les situations de réfugiés prolongées—Éthiopie" (WFP/EB.1/2012/6-E) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.1/2012/6-E/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

14 février 2012

2012/EB.1/11 Interventions prolongées de secours et de redressement—Éthiopie 200365

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Éthiopie 200365, "Assistance alimentaire en faveur des réfugiés somaliens, érythréens et soudanais" (WFP/EB.1/2012/8/3), qui était proposée.

14 février 2012

2012/EB.1/12 Interventions prolongées de secours et de redressement—Kenya 200294

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Kenya 200294, "Protection et reconstitution des moyens de subsistance dans les zones arides et semi-arides" (WFP/EB.1/2012/8/2), qui était proposée.

14 février 2012

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE

2012/EB.1/13 Interventions prolongées de secours et de redressement—Philippines 200296

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Philippines 200296, "Appui aux ménages déplacés de retour chez eux et aux autres ménages touchés par le conflit dans le centre du Mindanao, et renforcement de la capacité nationale de préparation aux catastrophes et d'intervention en cas de crise" (WFP/EB.1/2012/8/1), qui était proposée.

14 février 2012

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE

2012/EB.1/14 Programmes de pays—Malawi 200287 (2012-2016)

Le Conseil a approuvé selon la procédure d'approbation tacite le programme de pays Malawi 200287 (2012–2016) (WFP/EB.1/2012/7/1), lequel requiert 122 948 tonnes de produits alimentaires représentant un montant de 58,6 millions de dollars É.-U., pour un coût total pour le PAM de 109,9 millions de dollars.

14 février 2012

2012/EB.1/15 Programmes de pays—Mozambique 200286 (2012-2015)

Le Conseil a approuvé selon la procédure d'approbation tacite le programme de pays Mozambique 200286 (2012–2015) (WFP/EB.1/2012/7/2), lequel requiert 78 241 tonnes de produits alimentaires pour un coût de 41,6 millions de dollars, ainsi qu'un montant de 6,7 millions de dollars pour les transferts monétaires et les bons, pour un coût total pour le PAM de 105,4 millions de dollars.

14 février 2012

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST

2012/EB.1/16 Programmes de pays—République centrafricaine 200331 (2012-2016)

Le Conseil a approuvé selon la procédure d'approbation tacite le programme de pays République centrafricaine 200331 (2012–2016) (WFP/EB.1/2012/7/3), lequel requiert 13 254 tonnes de produits alimentaires pour un coût total pour le PAM de 23,4 millions de dollars.

14 février 2012

QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE

2012/EB.1/17 Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2012–2013

Le Conseil a pris note du document intitulé "Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2012–2013" (WFP/EB.1/2012/11/Rev.1), tel que proposé par le Bureau et le Secrétariat.

15 février 2012

QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

2012/EB.1/18 Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM

Le Conseil a pris note des informations et recommandations figurant dans le document intitulé "Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM" (WFP/EB.1/2012/12).

14 février 2012

QUESTIONS DIVERSES

2012/EB.1/19 Désignation de deux membres du Conseil d'administration devant siéger au jury de sélection des membres du Comité d'audit

Le Conseil a approuvé la désignation des personnes ci-après, qui siègeraient au jury de sélection des membres du Comité d'audit établi pour sélectionner ou reconduire dans leurs fonctions, selon qu'il conviendrait, trois membres du Comité d'audit en 2012:

- S.E. Mme Bérengère Quincy (France),
en tant que représentante du Conseil d'administration
- S.E. M. Hassan Abouyoub (Maroc),
en tant que représentant du Conseil d'administration

et a prié le jury de sélection de faire part de ses recommandations à la Directrice exécutive et au Président du Conseil.

15 février 2012

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2012/EB.1/20 **Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2011 du Conseil d'administration**

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Projet de résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2011 du Conseil d'administration", dont la version finale serait disponible sous la cote WFP/EB.2/2011/15.

15 février 2012

ORDRE DU JOUR

1. *Adoption de l'ordre du jour (pour approbation)*
2. *Élection du Bureau et Désignation du Rapporteur*
3. *Questions stratégiques actuelles et futures*
4. *Rapports annuels*
 - Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2011 (pour approbation)
5. *Questions de politique générale*
 - a) Politique du PAM en matière de nutrition (pour approbation)
 - b) Politique du PAM en matière de protection humanitaire (pour approbation)
6. *Rapports d'évaluation (pour examen)*
 - a) Rapport succinct de l'évaluation stratégique du travail mené en partenariat dans le cadre de la transition de l'aide alimentaire à l'assistance alimentaire, et réponse de la direction
 - b) Rapport succinct de l'évaluation stratégique de la façon dont les bureaux de pays du PAM s'adaptent aux changements et réponse de la direction
 - c) Rapport succinct de l'évaluation stratégique du rôle joué par le PAM pour ce qui est de mettre un terme à la perpétuation de la faim et réponse de la direction
 - d) Rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière d'alimentation scolaire et réponse de la direction
 - e) Rapport succinct de l'évaluation d'impact réalisée conjointement par le PAM et le HCR sur la contribution de l'assistance alimentaire aux solutions durables mises en œuvre dans les situations de réfugiés prolongées—Éthiopie, et réponse de la direction

Questions opérationnelles

7. *Programmes de pays (pour approbation selon la procédure d'approbation tacite)*
 - Malawi 200287 (2012–2016)
 - Mozambique 200286 (2012–2015)
 - République centrafricaine 200331 (2012–2016)
8. *Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation (pour approbation)*
Interventions prolongées de secours et de redressement
 - Éthiopie 200365
 - Kenya 200294
 - Philippines 200296
9. *Projets approuvés par correspondance*
Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement
 - Niger 200051

10. **Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles (pour information)**
 - a) Projets de développement approuvés par la Directrice exécutive entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2011
 - Guinée-Bissau 200274
 - Cap-Vert 200283
 - République du Congo 200211
 - b) Augmentations budgétaires pour des activités de développement approuvées par la Directrice exécutive entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2011
 - c) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par la Directrice exécutive entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2011
 - Djibouti 200293
 - Équateur 200275
 - Kirghizistan 200036
 - d) Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par la Directrice exécutive entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2011
 - e) Opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2011
11. **Questions d'organisation et de procédure**
 - Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2012-2013 (pour information)
12. **Questions d'administration et de gestion**
 - Rapports du Corps commun d'inspection intéressant le travail du PAM (pour examen)
13. **Résumé des travaux de la deuxième session ordinaire de 2011 du Conseil d'administration (pour approbation)**
14. **Questions diverses**
 - Présentation orale sur la réunion conjointe des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP/UNOPS, de l'UNICEF, d'ONU-Femmes et du PAM (pour information)
 - Nomination des deux membres du Conseil d'administration qui siègeront au jury chargé de la sélection des membres du Comité d'audit
15. **Vérification des décisions et recommandations adoptées**

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Session annuelle
du Conseil d'administration

Rome, 4-7 juin 2012

VÉRIFICATION DES DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS ADOPTÉES

Point 16 de l'ordre du
jour



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2012/16
7 juin 2012
ORIGINAL: ANGLAIS

SECTION II

Bureau du Conseil d'administration

Président:	M. Shobhana K. Pattanayak (Inde)
Suppléant:	M. Esteban Pagarán (Philippines)
Vice-Président:	M. Jiří Muchka (République tchèque)
Suppléant:	M. Arsen Vartanyan (Fédération de Russie)
Membre:	S.E. Mme Josephine W. Gaita (Kenya)
Suppléante:	S.E. Mme Evelyn Anita Stokes-Hayford (Ghana)
Membre:	S.E. M. Antonino Marques Porto e Santos (Brésil)
Suppléant:	S.E. M. Miguel Ruiz-Cabañas Izquierdo (Mexique)
Membre:	S.E. M. Jostein Leiro (Norvège)
Suppléante:	Mme Kristina Gill (Australie)
Rapporteur:	M. Seyed Morteza Zarei (République islamique d'Iran)

DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA SESSION ANNUELLE DE 2012 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le tirage du présent document a été limité. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

TABLE DES MATIERES

	Page
Adoption de l'ordre du jour	41
Désignation du Rapporteur	41
QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES	
2012/EB.A/1 Introduction liminaire de la Directrice exécutive	41
RAPPORTS ANNUELS	
2012/EB.A/2 Rapport annuel sur les résultats de 2011	41
QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE	
2012/EB.A/3 Point sur la politique du PAM en matière de filets de sécurité	41
2012/EB.A/4 Examen à mi-parcours du Plan stratégique du PAM pour 2008-2013	42
2012/EB.A/5 Point sur le rôle du PAM dans le système d'aide humanitaire	42
2012/EB.A/6 Suite donnée à la politique du PAM en matière de nutrition	42
2012/EB.A/7 Point sur la mise en œuvre de la politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes: Plan d'action institutionnel (2010-2011)	42
2012/EB.A/8 Programme du PAM pour le renforcement des capacités de préparation et d'intervention en cas de crise	43
RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES	
2012/EB.A/9 Comptes annuels vérifiés de 2011	43
2012/EB.A/10 Mécanisme d'achat anticipé	43
2012/EB.A/11 Nomination des membres du Comité d'audit	44
2012/EB.A/12 Rapport annuel du Comité d'audit	44
2012/EB.A/13 Rapport annuel de l'Inspecteur général du PAM et Note de la Directrice exécutive	44
2012/EB.A/14 Rapport du Commissaire aux comptes sur la gestion des ressources humaines et réponse de la direction du PAM	45
2012/EB.A/15 Rapport du Commissaire aux comptes sur la préparation aux situations d'urgence liée à l'appui informatique fourni par le PAM et réponse de la direction du PAM	45
2012/EB.A/16 Rapport sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes	45
RAPPORTS D'ÉVALUATION	
2012/EB.A/17 Rapport annuel sur l'évaluation en 2011 et réponse de la direction	46
2012/EB.A/18 Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités au Zimbabwe et réponse de la direction	46
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	
2012/EB.A/19 Projets de programmes de pays-État plurinational de Bolivie 200381 (2013-2017)	46

	Page
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE	
2012/EB.A/20	46
2012/EB.A/21	47
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE	
2012/EB.A/22	47
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST	
2012/EB.A/23	47
2012/EB.A/24	47
2012/EB.A/25	48
2012/EB.A/26	48
2012/EB.A/27	48
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE	
2012/EB.A/28	48
QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE	
2012/EB.A/29	49
QUESTIONS DIVERSES	
2012/EB.A/30	49
RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	
2012/EB.A/31	49
Annexe I	50

DECISIONS ET RECOMMANDATIONS

Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil a adopté l'ordre du jour.

4 juin 2012

Désignation du Rapporteur

En application de l'article XII de son Règlement intérieur, le Conseil a nommé M. Seyed Morteza Zarei (République islamique d'Iran, Liste B) Rapporteur de la session annuelle de 2012.

4 juin 2012

Les décisions et recommandations figurant dans le présent rapport seront mises en œuvre par le Secrétariat à la lumière des délibérations du Conseil, dont les principales observations seront consignées dans le résumé des travaux de la session.

QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES

2012/EB.A/1 Introduction liminaire de la Directrice exécutive

Le Conseil a pris note de la présentation faite par la Directrice exécutive. Les principaux points de cet exposé et les observations du Conseil figureraient dans le résumé des travaux de la session. Le Conseil a également pris note de l'allocation du Sous-Secrétaire d'État aux affaires étrangères de l'Italie, M. S. de Mistura, et de la déclaration du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), M. J. Graziano da Silva.

4 juin 2012

RAPPORTS ANNUELS

2012/EB.A/2 Rapport annuel sur les résultats de 2011

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Rapport annuel sur les résultats de 2011" (WFP/EB.A/2012/4), notant que celui-ci offrait un exposé complet des résultats obtenus par le PAM pendant l'année écoulée.

4 juin 2012

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

2012/EB.A/3 Point sur la politique du PAM en matière de filets de sécurité

Le Conseil a pris note du document intitulé "Point sur la politique du PAM en matière de filets de sécurité" (WFP/EB.A/2012/5-A) et a dit attendre avec intérêt la communication de rapports complémentaires sur les futures améliorations.

6 juin 2012

2012/EB.A/4 Examen à mi-parcours du Plan stratégique du PAM pour 2008-2013

Le Conseil a pris note du document intitulé "Examen à mi-parcours du Plan stratégique du PAM pour 2008–2013" (WFP/EB.A/2012/5-B) et a invité le Secrétariat à prendre en compte les constatations et recommandations qu'il contenait, en particulier dans la perspective de l'élaboration du prochain Plan stratégique.

4 juin 2012

2012/EB.A/5 Point sur le rôle du PAM dans le système d'aide humanitaire

Le Conseil a pris note du document intitulé "Point sur le rôle du PAM dans le système d'aide humanitaire" (WFP/EB.A/2012/5-C) et appuyé la participation du PAM aux activités menées par le Comité permanent interorganisations et au titre du Programme transformateur.

4 juin 2012

2012/EB.A/6 Suite donnée à la politique du PAM en matière de nutrition

Le Conseil a pris note du document intitulé "Suite donnée à la politique du PAM en matière de nutrition" (WFP/EB.A/2012/5-D) et a dit attendre avec intérêt le prochain point de la situation, en 2016.

6 juin 2012

2012/EB.A/7 Point sur la mise en œuvre de la politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes: Plan d'action institutionnel (2010-2011)

Le Conseil a pris note du document intitulé "Point sur la mise en œuvre de la politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes: Plan d'action institutionnel (2010–2011)" (WFP/EB.A/2012/5-F). Il a également pris note du nouveau cadre de responsabilité pour la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes, élaboré pour promouvoir la responsabilisation du personnel à tous les niveaux, et a prié le PAM de lui rendre compte annuellement de la mise en œuvre de ce cadre.

Le Conseil a en outre pris note avec préoccupation du manque de ressources disponibles à l'appui du plan d'action institutionnel, et a prié le PAM d'accroître ses investissements et d'allouer les ressources humaines et financières nécessaires pour dûment appuyer l'objectif d'égalité entre les sexes dans la programmation du PAM, notamment grâce à la définition des résultats et des indicateurs correspondants en matière d'égalité des sexes pour tous les domaines de programmation.

6 juin 2012

2012/EB.A/8 Programme du PAM pour le renforcement des capacités de préparation et d'intervention en cas de crise

Le Conseil a pris note du document intitulé "Programme du PAM pour le renforcement des capacités de préparation et d'intervention en cas de crise" (WFP/EB.A/2012/5-H), et a dit souhaiter être tenu informé de l'évolution du programme.

6 juin 2012

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

2012/EB.A/9 Comptes annuels vérifiés de 2011

Le Conseil:

- i) a approuvé les états financiers annuels du PAM pour l'exercice 2011, ainsi que le Rapport du Commissaire aux comptes, conformément à l'article XIV.6 (b) du Statut;
- ii) a pris note de l'imputation au Fonds général d'un montant de 752 890 dollars É.-U. au titre des pertes de numéraire passées en charges et des avances au personnel et aux fournisseurs pour l'exercice 2011; et
- iii) a pris note de ce que les pertes de produits après livraison enregistrées en 2011 avaient été comptabilisées comme charges d'exploitation de l'exercice.

Le Conseil a également pris note des observations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) (WFP/EB.A/2012/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2012/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I)/3).

5 juin 2012

2012/EB.A/10 Mécanisme d'achat anticipé

Ayant pris connaissance du document intitulé "Mécanisme d'achat anticipé" (WFP/EB.A/2012/6-B/1), le Conseil:

- i) a pris note de la situation actuelle du Compte d'intervention immédiate et du mécanisme de financement anticipé; et
- ii) a approuvé l'affectation au compte spécial du mécanisme d'achat anticipé d'un montant maximal de 300 millions de dollars provenant du mécanisme de financement anticipé.

Le Conseil a également pris note des observations du CCQAB (WFP/EB.A/2012/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2012/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I)/3).

5 juin 2012

2012/EB.A/11 Nomination des membres du Comité d'audit

Le Conseil a approuvé le renouvellement du mandat de trois membres du Comité d'audit selon les modalités suivantes:

- Mme Elvira Lazzati (Argentine), du 9 juin 2012 au 8 juin 2015;
- M. Antoine Antoun (Liban et France), du 7 juillet 2012 au 6 juillet 2015; et
- Mme Kholeka Mzondeki (Afrique du Sud), du 10 novembre 2012 au 9 novembre 2015.

Il a approuvé également le calendrier prévu pour la sélection de nouveaux membres tel qu'exposé aux paragraphes 7 et 8 du document publié sous la cote WFP/EB.A/2012/6-C/1.

Le Conseil a également pris note des observations du CCQAB (WFP/EB.A/2012/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2012/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I)/3).

5 juin 2012

2012/EB.A/12 Rapport annuel du Comité d'audit

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport annuel du Comité d'audit" (WFP/EB.A/2012/6-D/1).

Le Conseil a également pris note des observations du CCQAB (WFP/EB.A/2012/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2012/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I)/3).

5 juin 2012

2012/EB.A/13 Rapport annuel de l'Inspecteur général du PAM et Note de la Directrice exécutive

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport annuel de l'Inspecteur général du PAM" (WFP/EB.A/2012/6-E/1) et de la Note de la Directrice exécutive publiée sous la cote WFP/EB.A/2012/6-E/1/Add.1, et a pris acte de ce qui suit:

- les activités de contrôle exécutées et décrites dans les rapports n'avaient révélé aucune défaillance importante des processus de contrôle interne, de gouvernance ou de gestion des risques dans l'ensemble du PAM, qui aurait pu nuire à la réalisation des objectifs du Programme (paragraphe 7);
- la fonction d'audit interne, telle qu'elle est assurée au PAM, avait été certifiée conforme aux normes les plus strictes de l'Institut des auditeurs internes (paragraphe 3); et
- la charte du Bureau des services de contrôle avait été actualisée pour répondre aux exigences les plus élevées (paragraphe 2).

Le Conseil a accueilli avec satisfaction le document intitulé "Note de la Directrice exécutive sur le rapport annuel de l'Inspecteur général du PAM" et encouragé la direction à tirer parti des possibilités d'amélioration qui étaient mises en lumière dans le rapport.

Le Conseil a également pris note des observations du CCQAB (WFP/EB.A/2012/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2012/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I)/3).

5 juin 2012

2012/EB.A/14 Rapport du Commissaire aux comptes sur la gestion des ressources humaines et réponse de la direction du PAM

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport du Commissaire aux comptes sur la gestion des ressources humaines" (WFP/EB.A/2012/6-F/1) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.A/2012/6-F/1/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours de ses débats.

Le Conseil a également pris note des observations du CCQAB (WFP/EB.A/2012/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2012/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I)/3).

5 juin 2012

2012/EB.A/15 Rapport du Commissaire aux comptes sur la préparation aux situations d'urgence liée à l'appui informatique fourni par le PAM et réponse de la direction du PAM

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport du Commissaire aux comptes sur la préparation aux situations d'urgence liée à l'appui informatique fourni par le PAM" (WFP/EB.A/2012/6-G/1) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.A/2012/6-G/1/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours de ses débats.

Le Conseil a également pris note des observations du CCQAB (WFP/EB.A/2012/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2012/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I)/3).

5 juin 2012

2012/EB.A/16 Rapport sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes" (WFP/EB.A/2012/6-H/1).

Le Conseil a également pris note des observations du CCQAB (WFP/EB.A/2012/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I)/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.A/2012/6(A,B,C,D,E,F,G,H,I)/3).

5 juin 2012

RAPPORTS D'ÉVALUATION

2012/EB.A/17 Rapport annuel sur l'évaluation en 2011 et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport annuel sur l'évaluation en 2011" (WFP/EB.A/2012/7-A) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.A/2012/7-A/Add.1 + Corr.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

6 juin 2012

2012/EB.A/18 Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités au Zimbabwe et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités au Zimbabwe" (WFP/EB.A/2012/7-B) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.A/2012/7-B/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

6 juin 2012

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

2012/EB.A/19 Projets de programmes de pays–État plurinational de Bolivie 200381 (2013-2017)

Le Conseil a pris note du projet de programme de pays État plurinational de Bolivie 200381 (2013–2017) (WFP/EB.A/2012/8/1), lequel requiert 8 264 tonnes de produits alimentaires d'un coût de 8,6 millions de dollars É.-U., soit un coût total pour le PAM de 12 millions de dollars, et a autorisé le Secrétariat à procéder à l'élaboration d'un programme de pays, en tenant compte des observations des membres du Conseil.

7 juin 2012

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE

2012/EB.A/20 Projets de programmes de pays–Népal 200319 (2013–2017)

Le Conseil a pris note du projet de programme de pays Népal 200319 (2013-2017) (WFP/EB.A/2012/8/3), lequel requiert 128 595 tonnes de produits alimentaires, d'un coût de 81 millions de dollars, ainsi que des transferts monétaires et des bons représentant 17,9 millions de dollars, soit un coût total pour le PAM de 215,3 millions de dollars, et a autorisé le Secrétariat à procéder à l'élaboration d'un programme de pays, en tenant compte des observations des membres du Conseil.

7 juin 2012

2012/EB.A/21 Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—République populaire démocratique de Corée 200114

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire d'un montant de 102,5 millions de dollars proposée afin de proroger, pour la période de douze mois allant du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013, l'intervention prolongée de secours et de redressement République populaire démocratique de Corée 200114, "Appui à la nutrition maternelle et infantile" (WFP/EB.A/2012/9-B/2).

7 juin 2012

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE

2012/EB.A/22 Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Éthiopie 200290

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire de 77,5 millions de dollars pour l'intervention prolongée de secours et de redressement Éthiopie 200290, "Réponse aux crises humanitaires et renforcement de la résistance à l'insécurité alimentaire" (WFP/EB.A/2012/9-B/1).

7 juin 2012

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST

2012/EB.A/23 Projets de programmes de pays—Cameroun 200330 (2013–2017)

Le Conseil a pris note du projet de programme de pays Cameroun 200330 (2013-2017) (WFP/EB.A/2012/8/4), lequel requiert 18 183 tonnes de produits alimentaires pour un coût total pour le PAM de 20,7 millions de dollars, couvrant la totalité des coûts opérationnels de base, et a autorisé le Secrétariat à procéder à l'élaboration d'un programme de pays, en tenant compte des observations des membres du Conseil.

7 juin 2012

2012/EB.A/24 Projets de programmes de pays—Guinée 200326 (2013–2017)

Le Conseil a pris note du projet de programme de pays Guinée 200326 (2013-2017) (WFP/EB.A/2012/8/7), lequel requiert 30 872 tonnes de produits alimentaires pour un coût total pour le PAM de 40,1 millions de dollars, couvrant la totalité des coûts opérationnels de base, et a autorisé le Secrétariat à procéder à l'élaboration d'un programme de pays, en tenant compte des observations des membres du Conseil.

7 juin 2012

2012/EB.A/25 Projets de programmes de pays–Libéria 200395 (2013–2017)

Le Conseil a pris note du projet de programme de pays Libéria 200395 (2013-2017) (WFP/EB.A/2012/8/5), lequel requiert 33 235 tonnes de produits alimentaires d'une valeur de 17,6 millions de dollars, un montant de 7,4 millions de dollars pour les transferts monétaires et les bons, et une somme de 18,8 millions de dollars au titre des coûts directs du transfert de techniques et de capacités, soit un coût total pour le PAM de 80,9 millions de dollars, et a autorisé le Secrétariat à procéder à l'élaboration d'un programme de pays, en tenant compte des observations des membres du Conseil.

7 juin 2012

2012/EB.A/26 Projets de programmes de pays–Sierra Leone 200336 (2013–2014)

Le Conseil a pris note du projet de programme de pays Sierra Leone 200336 (2013-2014) (WFP/EB.A/2012/8/6), lequel requiert 29 272 tonnes de produits alimentaires d'un coût de 19,8 millions de dollars, ainsi qu'un montant de 702 000 dollars au titre des transferts monétaires et des bons, pour un coût total pour le PAM de 39,5 millions de dollars, et a autorisé le Secrétariat à procéder à l'élaboration d'un programme de pays, en tenant compte des observations des membres du Conseil.

7 juin 2012

2012/EB.A/27 Projets de développement–Gambie 200327

Le Conseil a approuvé le projet de développement Gambie 200327, "Jeter les bases d'un programme d'alimentation scolaire durable pris en charge par les autorités nationales" (WFP/EB.A/2012/9-A) proposé, sous réserve de la disponibilité de ressources.

7 juin 2012

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE

2012/EB.A/28 Projets de programmes de pays–Lesotho 200369 (2013–2017)

Le Conseil a pris note du projet de programme de pays Lesotho 200369 (2013-2017) (WFP/EB.A/2012/8/2), lequel requiert 33 060 tonnes de produits alimentaires pour une valeur de 16,8 millions de dollars et un coût total pour le PAM de 35,4 millions de dollars, et a autorisé le Secrétariat à procéder à l'élaboration d'un programme de pays, en tenant compte des observations des membres du Conseil.

7 juin 2012

QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE

2012/EB.A/29 Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2012-2013

Le Conseil a pris note du document intitulé "Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2012-2013" (WFP/EB.A/2012/12), tel que proposé par le Bureau et le Secrétariat, ainsi que des contributions faites par des membres du Conseil.

5 juin 2012

QUESTIONS DIVERSES

2012/EB.A/30 Exposé oral sur la visite conjointe sur le terrain à Djibouti et en Éthiopie des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP, de l'UNICEF, de l'UNOPS, d'ONU-Femmes et du PAM

Le Conseil a pris note de l'exposé oral sur la visite conjointe sur le terrain à Djibouti et en Éthiopie des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP, de l'UNICEF, de l'UNOPS, d'ONU-Femmes et du PAM.

7 juin 2012

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2012/EB.A/31 Résumé des travaux de la première session ordinaire de 2012 du Conseil d'administration

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Projet de résumé des travaux de la première session ordinaire de 2012 du Conseil d'administration", dont la version finale serait disponible sous la cote WFP/EB.1/2012/16.

7 juin 2012

ORDRE DU JOUR

1. *Adoption de l'ordre du jour (pour approbation)*
2. *Désignation du Rapporteur*
3. *Introduction liminaire de la Directrice exécutive*
4. *Rapports annuels*
 - Rapport annuel sur les résultats de 2011 (*pour approbation*)
5. *Questions de politique générale*
 - a) Point de la situation sur la politique en matière de filets de sécurité (*pour examen*)
 - b) Examen à mi-parcours du Plan stratégique pour 2008-2013 (*pour examen*)
 - c) Point sur le rôle du PAM dans le système d'aide humanitaire (*pour examen*)
 - d) Suite donnée à la politique du PAM en matière de nutrition (*pour information*)
 - e) Objectif zéro: le rôle du PAM en tant que coparrain d'ONUSIDA (*pour information*)
 - f) Point sur la mise en œuvre de la politique du PAM en matière de problématique hommes-femmes: Plan d'action institutionnel (2010–2011) (*pour information*)
 - g) Le PAM et l'Union africaine (*pour information*)
 - h) Programme du PAM pour le renforcement des capacités de préparation et d'intervention en cas de crise (*pour information*)
6. *Ressources, questions financières et budgétaires*
 - a) Comptes annuels vérifiés de 2011 (*pour approbation*)
 - b) Mécanisme d'achat anticipé (*pour approbation*)
 - c) Nomination des membres du Comité d'audit (*pour approbation*)
 - d) Rapport annuel du Comité d'audit (*pour examen*)
 - e) Rapport annuel de l'Inspecteur général du PAM et Note de la Directrice exécutive sur le Rapport annuel de l'Inspecteur général du PAM (*pour examen*)
 - f) Rapport du Commissaire aux comptes sur la gestion des ressources humaines et réponse de la direction du PAM (*pour examen*)
 - g) Rapport du Commissaire aux comptes sur la préparation aux situations d'urgence liée à l'appui informatique fourni par le PAM et réponse de la direction (*pour examen*)
 - h) Rapport sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes (*pour examen*)
 - i) Rapport de la Directrice exécutive sur l'utilisation des contributions et les dérogations (Articles XII.4 et XIII.4 (h) du Règlement général) (*pour information*)
7. *Rapports d'évaluation*
 - a) Rapport annuel sur l'évaluation en 2011 et réponse de la direction du PAM (*pour examen*)

- b) Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités au Zimbabwe et réponse de la direction du PAM (*pour examen*)
- c) Point sur l'application des recommandations issues des évaluations (*pour information*)

Questions opérationnelles

8. **Projets de programmes de pays** (*pour examen*)
 - État plurinational de Bolivie 200381 (2013–2017)
 - Cameroun 200330 (2013–2017)
 - Guinée 200326 (2013–2017)
 - Lesotho 200369 (2013–2017)
 - Libéria 200395 (2013–2017)
 - Népal 200319 (2013–2017)
 - Sierra Leone 200336 (2013–2014)
9. **Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation** (*pour approbation*)
 - a) Projets de développement
 - Gambie 200327
 - b) Augmentations budgétaires pour des IPSR
 - République populaire démocratique de Corée 200114
 - Éthiopie 200290
10. **Projets approuvés par correspondance** (*pour information*)

Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement

 - Tchad 200289
11. **Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles** (*pour information*)
 - Rapport sur l'utilisation du Compte d'intervention immédiate (1^{er} janvier-31 décembre 2011)
12. **Questions d'organisation et de procédure**
 - Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2012-2013 (*pour information*)
13. **Questions d'administration et de gestion**
 - a) Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011 (*pour information*)
 - b) Mise à jour sur l'achat de produits alimentaires par le PAM (*pour information*)
 - c) Rapport statistique du PAM sur la répartition de son personnel international (cadre organique et catégories supérieures) (*pour information*)
 - d) Rapport du PAM sur la sécurité (*pour information*)
 - e) Intervention des organismes représentatifs du personnel devant le Conseil
14. **Résumé des travaux de la première session ordinaire de 2012 du Conseil d'administration** (*pour approbation*)

15. ***Questions diverses***

- Exposé oral sur la visite conjointe sur le terrain à Djibouti et en Éthiopie des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP, de l'UNOPS, d'ONU-Femmes, de l'UNICEF et du PAM (*pour information*)

16. ***Vérification des décisions et recommandations adoptées***

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 12–14 novembre 2012

VÉRIFICATION DES DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS ADOPTÉES

Point 14 de l'ordre du jour



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2012/14
14 novembre 2012
ORIGINAL: ANGLAIS

SECTION III

Bureau du Conseil d'administration

Président: **M. Shobhana K. Pattanayak**
(Inde)

Suppléant: **M. Esteban Pagaran**
(Philippines)

Vice-Président: **M. Jiří Muchka**
(République tchèque)

Suppléant: **M. Vladimir V. Kuznetsov**
(Fédération de Russie)

Membre: **S.E. Mme Josephine W. Gaita**
(Kenya)

Suppléante: **S.E. Mme Evelyn Anita Stokes-Hayford**
(Ghana)

Membre: **S.E. M. Antonino Marques Porto e Santos**
(Brésil)

Suppléant: **S.E. M. Miguel Ruiz-Cabañas Izquierdo**
(Mexique)

Membre: **S.E. M. Jostein Leiro**
(Norvège)

Suppléante: **Mme Kristina Gill**
(Australie)

Rapporteur: **S.E. M. Neil Briscoe**
(Royaume-Uni)

DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE 2012 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

TABLE DES MATIERES

	Page
Adoption de l'ordre du jour	56
Élection d'un suppléant du Bureau et désignation du Rapporteur	56
QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES	
2012/EB.2/1 Introduction liminaire de la Directrice exécutive	56
QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE	
2012/EB.2/2 Politique en matière de communication des rapports concernant le contrôle	56
RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES	
2012/EB.2/3 Plan de gestion du PAM pour 2013–2015	57
2012/EB.2/4 Augmentation des honoraires du Commissaire aux comptes	58
RAPPORTS D'ÉVALUATION	
2012/EB.2/5 Rapport succinct de l'évaluation de la stratégie du PAM en matière de partenariat et de mobilisation de fonds auprès du secteur privé et réponse de la direction	58
2012/EB.2/6 Rapport succinct de l'évaluation consacrée au module mondial de la logistique et réponse de la direction	58
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	
2012/EB.2/7 Projets de programmes de pays—Nicaragua 200434 (2013–2018)	59
2012/EB.2/8 Programmes de pays—État plurinational de Bolivie 200381 (2013–2017)	59
2012/EB.2/9 Rapport sur la visite sur le terrain du Conseil d'administration du PAM en Colombie	59
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION MOYEN-ORIENT, AFRIQUE DU NORD, EUROPE ORIENTALE ET ASIE CENTRALE	
2012/EB.2/10 Projets de développement—Jordanie 200478	59
2012/EB.2/11 Augmentations budgétaires pour des activités de développement—projet de développement Arménie 200128	59
2012/EB.2/12 Augmentations budgétaires pour des activités de développement—Programme de pays Égypte 104500	60
2012/EB.2/13 Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Territoire palestinien occupé 200037	60
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST	
2012/EB.2/14 Augmentations budgétaires pour des activités de développement—Programme de pays Mali 105830	60
2012/EB.2/15 Programmes de pays—Cameroun 200330 (2013–2017)	60
2012/EB.2/16 Programmes de pays—Guinée 200326 (2013–2017)	60

2012/EB.2/17	Programmes de pays—Libéria 200395 (2013–2017)	61
2012/EB.2/18	Programmes de pays—Sierra Leone 200336 (2013–2014)	61
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE		
2012/EB.2/19	Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en Afghanistan et réponse de la direction	61
2012/EB.2/20	Interventions prolongées de secours et de redressement—Myanmar 200299	61
2012/EB.2/21	Interventions prolongées de secours et de redressement—Pakistan 200250	61
2012/EB.2/22	Interventions prolongées de secours et de redressement—Sri Lanka 200452	62
2012/EB.2/23	Programmes de pays—Népal 200319 (2013–2017)	62
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE		
2012/EB.2/24	Rapport succinct de l'évaluation d'impact réalisée conjointement par le HCR et le PAM sur la contribution de l'assistance alimentaire aux solutions durables mises en œuvre dans les situations de réfugiés prolongées—Rwanda, et réponse de la direction	62
2012/EB.2/25	Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en Somalie et réponse de la direction	62
2012/EB.2/26	Interventions prolongées de secours et de redressement—Somalie 200443	63
2012/EB.2/27	Interventions prolongées de secours et de redressement—Ouganda 200429	63
2012/EB.2/28	Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—République démocratique du Congo 200167	63
2012/EB.2/29	Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Éthiopie 200290	63
PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE		
2012/EB.2/30	Projets de développement—Swaziland 200422	63
2012/EB.2/31	Programmes de pays—Lesotho 200369 (2013–2017)	64
QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE		
2012/EB.2/32	Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2013–2014	64
QUESTIONS DIVERSES		
2012/EB.2/33	Allocation-logement du Directeur exécutif	64
RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION		
2012/EB.2/34	Résumé des travaux de la session annuelle de 2012 du Conseil d'administration	64
Annexe I	Ordre du jour	65

DECISIONS ET RECOMMANDATIONS

Adoption de l'ordre du jour

Le Conseil a adopté l'ordre du jour.

12 novembre 2012

Élection d'un suppléant du Bureau et désignation du Rapporteur

Le Conseil a élu M. Vladimir V. Kuznetsov (Fédération de Russie) pour remplacer M. Arsen Vartanyan (Fédération de Russie) en tant que membre suppléant du Bureau (Liste E).

En application de l'article XII de son Règlement intérieur, le Conseil a nommé S.E. M. Neil Briscoe (Royaume-Uni, Liste D) Rapporteur de la deuxième session ordinaire de 2012.

12 novembre 2012

Les décisions et recommandations figurant dans le présent rapport seront mises en œuvre par le Secrétariat à la lumière des délibérations du Conseil, dont les principales observations seront consignées dans le résumé des travaux de la session.

QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES

2012/EB.2/1

Introduction liminaire de la Directrice exécutive

Le Conseil a pris note de la présentation faite par la Directrice exécutive. Les principaux points de cet exposé et les observations du Conseil figureraient dans le résumé des travaux de la session. Le Conseil a également pris note de la déclaration faite par M. Anthony Lake, Directeur exécutif du Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

12 novembre 2012

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

2012/EB.2/2

Politique en matière de communication des rapports concernant le contrôle

Le Conseil a approuvé les propositions de la Directrice exécutive visant à réviser la "Politique concernant la communication des rapports d'audit interne aux États membres" (WFP/EB.2/2010/4-B/1/Rev.1) et le document intitulé "Cadre de contrôle et politique concernant la communication des rapports" (WFP/EB.A/2011/5-C/1) pour y ajouter des dispositions permettant: i) de divulguer les rapports d'inspection; ii) de publier les rapports d'audit interne et d'inspection sur le site web; iii) d'autoriser l'Inspecteur général et Directeur du Bureau des services de contrôle à passer des accords formels en vue de la communication de rapports d'enquête à titre confidentiel et sur la base de la réciprocité; et iv) d'autoriser l'Inspecteur général et Directeur du Bureau des services de contrôle à censurer certains passages des rapports ou à ne pas divulguer ceux-ci, conformément aux clauses de sauvegarde figurant dans les politiques de communication des rapports.

Le Conseil a également pris note des observations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) (WFP/EB.2/2012/5(A,B,C)/2, WFP/EB.2/2012/4-A/2, WFP/EB.2/2012/13-A/2) et du Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) (WFP/EB.2/2012/5(A,B,C)/3, WFP/EB.2/2012/4-A/3, WFP/EB.2/2012/13-A/3).

13 novembre 2012

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

2012/EB.2/3 Plan de gestion du PAM pour 2013–2015

Ayant examiné le Plan de gestion du PAM pour 2013–2015 tel que présenté par la Directrice exécutive dans le document WFP/EB.2/2012/5-A/1, le Conseil:

- i) **a approuvé**, comme l'y autorise l'article 2.1 du Règlement financier, une dérogation à l'article 9.2 dudit Règlement, aux termes duquel le projet de Plan de gestion doit être transmis aux membres du Conseil au moins 60 jours avant la session;
- ii) **a pris note** du montant projeté des besoins opérationnels pour 2013, soit 4,97 milliards de dollars, qui ne comprend pas de provision pour urgences imprévues mais englobe les coûts d'appui directs, comme décrit au chapitre III;
- iii) **a pris note** du fait que le projet de budget administratif et d'appui aux programmes pour 2013 se fonde sur l'hypothèse d'un niveau de financement de 3,7 milliards de dollars en 2013;
- iv) **a approuvé** pour 2013 un budget administratif et d'appui aux programmes d'un montant de 249,1 millions de dollars ventilé comme suit:

Appui aux programmes: bureaux régionaux et bureaux de pays	86,3 millions de dollars
Appui aux programmes: Siège	54,0 millions de dollars
Gestion et administration	108,8 millions de dollars
Total	249,1 millions de dollars

- v) **a approuvé** l'inscription au budget administratif et d'appui aux programmes de crédits supplémentaires d'un montant de 20,0 millions de dollars, comme décrit au chapitre IV;
- vi) **a approuvé** l'affectation d'un montant maximum de 10,0 millions de dollars, prélevé sur le Fonds général, au Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies et au Fonds d'urgence pour la sécurité du PAM;
- vii) **a approuvé** le financement d'un montant maximum de 400 000 dollars sur le Fonds général, pour achever la mise au point et la mise en place du système de gestion de la trésorerie;
- viii) **a approuvé** un taux de recouvrement des coûts d'appui indirects de 7,0 pour cent pour l'année 2013;
- ix) **a autorisé** la Directrice exécutive à ajuster la composante administrative et d'appui aux programmes du budget en cas de variation de plus de 10 pour cent du volume des besoins par rapport au niveau indiqué au chapitre III.

Le Conseil a également pris en compte les observations du CCQAB (WFP/EB.2/2012/5(A,B,C)/2, WFP/EB.2/2012/4-A/2, WFP/EB.2/2012/13-A/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.2/2012/5(A,B,C)/3, WFP/EB.2/2012/4-A/3, WFP/EB.2/2012/13-A/3).

13 novembre 2012

2012/EB.2/4 Augmentation des honoraires du Commissaire aux comptes

Le Conseil a approuvé la majoration de 4 pour cent des honoraires d'audit du Commissaire aux comptes, soit une augmentation totale de 15 400 dollars, par suite de la hausse de l'indemnité journalière de subsistance, des dépenses de personnel et des tarifs aériens. Cette augmentation prend effet à compter d'avril 2012.

Le Conseil a également pris note des observations du CCQAB (WFP/EB.2/2012/5(A,B,C)/2, WFP/EB.2/2012/4-A/2, WFP/EB.2/2012/13-A/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.2/2012/5(A,B,C)/3, WFP/EB.2/2012/4-A/3, WFP/EB.2/2012/13-A/3).

13 novembre 2012

RAPPORTS D'ÉVALUATION

2012/EB.2/5 Rapport succinct de l'évaluation de la stratégie du PAM en matière de partenariat et de mobilisation de fonds auprès du secteur privé et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation de la stratégie du PAM en matière de partenariat et de mobilisation de fonds auprès du secteur privé" (WFP/EB.2/2012/6-A) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2012/6-A/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

12 novembre 2012

2012/EB.2/6 Rapport succinct de l'évaluation consacrée au module mondial de la logistique et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation consacrée au module mondial de la logistique" (WFP/EB.2/2012/6-B) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2012/6-B/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

12 novembre 2012

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

2012/EB.2/7 Projets de programmes de pays—Nicaragua 200434 (2013–2018)

Le Conseil a pris note du projet de programme de pays Nicaragua 200434 (2013-2018) (WFP/EB.2/2012/7), qui requiert 18 096 tonnes de produits alimentaires d'un coût de 16,0 millions de dollars, soit un coût total pour le PAM de 24,2 millions de dollars, et a autorisé le Secrétariat à procéder à la formulation d'un programme de pays, en tenant compte des observations des membres du Conseil.

13 novembre 2012

2012/EB.2/8 Programmes de pays—État plurinational de Bolivie 200381 (2013–2017)

Le Conseil a approuvé selon la procédure d'approbation tacite le programme de pays État plurinational de Bolivie 200381 (2013–2017) (WFP/EB.2/2012/8/2), lequel requiert 8 264 tonnes de produits alimentaires représentant un montant de 8,6 millions de dollars, pour un coût total pour le PAM de 12 millions de dollars.

13 novembre 2012

2012/EB.2/9 Rapport sur la visite sur le terrain du Conseil d'administration du PAM en Colombie

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport sur la visite sur le terrain du Conseil d'administration du PAM en Colombie" (WFP/EB.2/2012/13-B).

13 novembre 2012

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION MOYEN-ORIENT, AFRIQUE DU NORD, EUROPE ORIENTALE ET ASIE CENTRALE

2012/EB.2/10 Projets de développement—Jordanie 200478

Le Conseil a approuvé le projet de développement Jordanie 200478, "Appui au programme national d'alimentation scolaire" (WFP/EB.2/2012/9-A/2), qui était proposé, sous réserve de la disponibilité des ressources.

13 novembre 2012

2012/EB.2/11 Augmentations budgétaires pour des activités de développement—projet de développement Arménie 200128

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire de 10,0 millions de dollars pour le projet de développement Arménie 200128 "Développement de l'alimentation scolaire durable"(WFP/EB.2/2012/9-B/2), ainsi que la prolongation de ce projet pour une période de trois ans, du 1^{er} juillet 2013 au 30 juin 2016.

13 novembre 2012

**2012/EB.2/12 Augmentations budgétaires pour des activités de développement—
Programme de pays Égypte 104500**

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire de 16,4 millions de dollars pour le programme de pays Égypte 104500 "Favoriser la constitution de moyens de subsistance, la nutrition et la sécurité alimentaire" (WFP/EB.2/2012/9-B/1), ainsi que la prorogation du programme pour une période de six mois, allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2013.

13 novembre 2012

**2012/EB.2/13 Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours
et de redressement—Territoire palestinien occupé 200037**

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire d'un montant de 47,9 millions de dollars pour l'intervention prolongée de secours et de redressement Territoire palestinien occupé 200037 "Assistance alimentaire ciblée en faveur de groupes démunis et marginalisés et pour l'amélioration des moyens de subsistance en Cisjordanie" (WFP/EB.2/2012/9-D/1), qui sera prolongée d'un an, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013.

13 novembre 2012

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST

**2012/EB.2/14 Augmentations budgétaires pour des activités de développement—
Programme de pays Mali 105830**

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire de 24 millions de dollars pour le programme de pays Mali 105830 (WFP/EB.2/2012/9-B/3), ainsi que la prorogation du programme pour une période de 12 mois allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013.

13 novembre 2012

2012/EB.2/15 Programmes de pays—Cameroun 200330 (2013–2017)

Le Conseil a approuvé selon la procédure d'approbation tacite le programme de pays Cameroun 200330 (2013-2017) (WFP/EB.2/2012/8/3), lequel requiert 18 183 tonnes de produits alimentaires représentant un montant de 10,7 millions de dollars, pour un coût total pour le PAM de 20,7 millions de dollars.

13 novembre 2012

2012/EB.2/16 Programmes de pays—Guinée 200326 (2013–2017)

Le Conseil a approuvé selon la procédure d'approbation tacite le programme de pays Guinée 200326 (2013–2017) (WFP/EB.2/2012/8/1), lequel requiert 30 872 tonnes de produits alimentaires représentant un montant de 17,7 millions de dollars, pour un coût total pour le PAM de 40,1 millions de dollars.

13 novembre 2012

2012/EB.2/17 Programmes de pays—Libéria 200395 (2013–2017)

Le Conseil a approuvé selon la procédure d'approbation tacite le programme de pays Libéria 200395 (2013–2017) (WFP/EB.2/2012/8/5), lequel requiert 33 235 tonnes de produits alimentaires représentant un montant de 17,6 millions de dollars, une valeur de 7,4 millions de dollars pour les transferts monétaires et les bons, et une somme de 18,8 millions de dollars au titre des coûts directs du transfert de techniques et de capacités, pour un coût total pour le PAM de 80,9 millions de dollars.

13 novembre 2012

2012/EB.2/18 Programmes de pays—Sierra Leone 200336 (2013–2014)

Le Conseil a approuvé selon la procédure d'approbation tacite le programme de pays Sierra Leone 200336 (2013-2014) (WFP/EB.2/2012/8/6), lequel requiert 29 272 tonnes de produits alimentaires représentant un montant de 19,8 millions de dollars ainsi qu'un montant de 702 000 dollars au titre des transferts monétaires et des bons, pour un coût total pour le PAM de 39,5 millions de dollars.

13 novembre 2012

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE

2012/EB.2/19 Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en Afghanistan et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en Afghanistan" (WFP/EB.2/2012/6-D) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2012/6-D/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

14 novembre 2012

2012/EB.2/20 Interventions prolongées de secours et de redressement—Myanmar 200299

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Myanmar 200299, "Accompagner la transition grâce à la réduction de l'insécurité alimentaire et de la dénutrition des populations les plus vulnérables" (WFP/EB.2/2012/9-C/1).

14 novembre 2012

2012/EB.2/21 Interventions prolongées de secours et de redressement—Pakistan 200250

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Pakistan 200250, "Renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et restauration de la cohésion sociale" (WFP/EB.2/2012/9-C/5), qui était proposée.

14 novembre 2012

2012/EB.2/22 Interventions prolongées de secours et de redressement—Sri Lanka 200452

Le Conseil a approuvé la proposition d'intervention prolongée de secours et de redressement Sri Lanka 200452, "Appui aux secours et au redressement dans les anciennes zones de conflit" (WFP/EB.2/2012/9-C/4).

14 novembre 2012

2012/EB.2/23 Programmes de pays—Népal 200319 (2013–2017)

Le Conseil a approuvé selon la procédure d'approbation tacite le programme de pays Népal 200319 (2013-2017) (WFP/EB.2/2012/8/7), lequel requiert 128 595 tonnes de produits alimentaires représentant un montant de 81 millions de dollars, ainsi que des transferts monétaires et des bons d'un montant de 17,9 millions de dollars, pour un coût total pour le PAM de 215,3 millions de dollars.

14 novembre 2012

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE

2012/EB.2/24 Rapport succinct de l'évaluation d'impact réalisée conjointement par le HCR et le PAM sur la contribution de l'assistance alimentaire aux solutions durables mises en œuvre dans les situations de réfugiés prolongées—Rwanda, et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation d'impact réalisée conjointement par le HCR et le PAM sur la contribution de l'assistance alimentaire aux solutions durables mises en œuvre dans les situations de réfugiés prolongées—Rwanda" (WFP/EB.2/2012/6-E) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2012/6-E/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

14 novembre 2012

2012/EB.2/25 Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en Somalie et réponse de la direction

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en Somalie" (WFP/EB.2/2012/6-C) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2012/6-C/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

14 novembre 2012

2012/EB.2/26 Interventions prolongées de secours et de redressement—Somalie 200443
Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Somalie 200443, "Renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et amélioration de la capacité de résistance" (WFP/EB.2/2012/9-C/3), qui était proposée.

14 novembre 2012

2012/EB.2/27 Interventions prolongées de secours et de redressement—Ouganda 200429
Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Ouganda 200429, "Stabilisation de la consommation alimentaire et réduction de la malnutrition aiguë des réfugiés et des ménages extrêmement vulnérables" (WFP/EB.2/2012/9-C/2), qui était proposée.

14 novembre 2012

2012/EB.2/28 Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—République démocratique du Congo 200167
Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire d'un montant de 145,3 millions de dollars demandée au titre de l'intervention prolongée de secours et de redressement République démocratique du Congo 200167, "Assistance alimentaire ciblée en faveur des victimes du conflit armé et d'autres groupes vulnérables" (WFP/EB.2/2012/9-D/3), assortie d'une prolongation de six mois allant du 31 décembre 2012 au 30 juin 2013.

14 novembre 2012

2012/EB.2/29 Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Éthiopie 200290
Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire proposée de 128,9 millions de dollars pour l'intervention prolongée de secours et de redressement Éthiopie 200290, "Réponse aux crises humanitaires et renforcement de la résistance à l'insécurité alimentaire" (WFP/EB.2/2012/9-D/2).

14 novembre 2012

PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE

2012/EB.2/30 Projets de développement—Swaziland 200422
Le Conseil a approuvé le projet de développement Swaziland 200422, "Soutien aux enfants et aux élèves touchés par le VIH et le sida" (WFP/EB.2/2012/9-A/1), qui était proposé.

14 novembre 2012

2012/EB.2/31 Programmes de pays—Lesotho 200369 (2013–2017)

Le Conseil a approuvé selon la procédure d'approbation tacite le programme de pays Lesotho 200369 (2013–2017) (WFP/EB.2/2012/8/4), lequel requiert 33 060 tonnes de produits alimentaires représentant un montant de 16,8 millions de dollars, pour un coût total pour le PAM de 35,4 millions de dollars.

14 novembre 2012

QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE

2012/EB.2/32 Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2013–2014

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2013–2014" (WFP/EB.2/2012/11), tel que proposé par le Bureau et le Secrétariat.

12 novembre 2012

QUESTIONS DIVERSES

2012/EB.2/33 Allocation-logement du Directeur exécutif

Le Conseil a décidé que l'allocation-logement du Directeur exécutif serait fixée à 160 000 euros par an, y compris les frais annexes et services d'utilité publique, à compter du 1^{er} avril 2012 et jusqu'à nouvel avis. Après évaluation des risques sécuritaires, le PAM fournirait et entretiendrait également le matériel de sécurité requis, dont il demeurerait propriétaire.

Le Conseil a décidé en outre que l'indemnité: i) continuerait de correspondre au remboursement du coût effectif de la location d'un logement; ii) continuerait d'être indexée chaque année sur l'indice italien des prix de détail; et iii) serait revue par le Bureau et le Conseil tous les cinq ans, en tenant compte des loyers pratiqués sur le marché et des indemnités versées aux chefs de secrétariat des autres institutions ayant leur siège à Rome.

Le Conseil a également pris note des observations du CCQAB (WFP/EB.2/2012/5(A,B,C)/2, WFP/EB.2/2012/4-A/2, WFP/EB.2/2012/13-A/2) et du Comité financier de la FAO (WFP/EB.2/2012/5(A,B,C)/3, WFP/EB.2/2012/4-A/3, WFP/EB.2/2012/13-A/3).

14 novembre 2012

RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2012/EB.2/34 Résumé des travaux de la session annuelle de 2012 du Conseil d'administration

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Projet de résumé des travaux de la session annuelle de 2012 du Conseil d'administration", dont la version finale serait disponible sous la cote WFP/EB.A/2012/15.

14 novembre 2012

ORDRE DU JOUR

1. *Adoption de l'ordre du jour*
2. *Élection d'un suppléant du Bureau et désignation du Rapporteur*
3. *Introduction liminaire de la Directrice exécutive*
4. *Questions de politique générale*
 - a) Politique en matière de communication des rapports concernant le contrôle
 - b) Recueil des politiques du PAM relatives au Plan stratégique
5. *Ressources, questions financières et budgétaires*
 - a) Plan de gestion du PAM pour 2013-2015
 - b) Augmentation des honoraires du Commissaire aux comptes
 - c) Plan de travail du Commissaire aux comptes pour la période allant de juillet 2012 à juin 2013
6. *Rapports d'évaluation*
 - a) Rapport succinct de l'évaluation de la stratégie du PAM en matière de partenariat et de mobilisation de fonds auprès du secteur privé et réponse de la direction
 - b) Rapport succinct de l'évaluation consacrée au module mondial de la logistique, réalisée à la demande du PAM, du Ministère néerlandais des affaires étrangères et de l'UNICEF, et réponse de la direction
 - c) Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en Somalie et réponse de la direction
 - d) Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en Afghanistan et réponse de la direction
 - e) Rapport succinct de l'évaluation d'impact réalisée conjointement par le PAM et le HCR sur la contribution de l'assistance alimentaire aux solutions durables mises en œuvre dans les situations de réfugiés prolongées au Rwanda, et réponse de la direction

Questions opérationnelles

7. *Projets de programmes de pays*
 - Nicaragua 200434 (2013–2018)
8. *Programmes de pays*
 - État plurinational de Bolivie 220381 (2013-2017)
 - Cameroun 200330 (2013-2017)
 - Guinée 200326 (2013-2017)
 - Lesotho 200369 (2013-2017)
 - Libéria 200395 (2013-2017)
 - Népal 200319 (2013-2017)
 - Sierra Leone 200336 (2013-2014)

9. ***Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation***

- a) Projets de développement
 - Jordanie 200478
 - Swaziland 200422
- b) Augmentations budgétaires pour des activités de développement
 - Projet de développement Arménie 200128
 - Programme de pays Égypte 104500
 - Programme de pays Mali 105830
- c) Interventions prolongées de secours et de redressement
 - Myanmar 200299
 - Pakistan 200250
 - Somalie 200443
 - Sri Lanka 200452
 - Ouganda 200429
- d) Augmentations budgétaires pour des IPSR
 - République démocratique du Congo 200167
 - Éthiopie 200290
 - Territoire palestinien occupé 200037

10. ***Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles***

- a) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par la Directrice exécutive entre le 1er janvier et le 30 juin 2012
 - République centrafricaine 200315
 - Mozambique 200355
 - Rwanda 200343
 - Sénégal 200138
 - Tunisie 200307
- b) Augmentations budgétaires pour des IPSR approuvées par la Directrice exécutive entre le 1er janvier et le 30 juin 2012
- c) Opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO entre le 1er janvier et le 30 juin 2012

11. ***Questions d'organisation et de procédure***

- Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2013-2014

12. ***Résumé des travaux de la session annuelle de 2012 du Conseil d'administration***

13. ***Questions diverses***

- a) Allocation-logement du Directeur exécutif
- b) Rapport sur la visite sur le terrain du Conseil d'administration du PAM en Colombie

14. ***Vérification des décisions et recommandations adoptées***